

# BULLETIN DE DOCUMENTATION



19<sup>e</sup> Année

8 OCTOBRE 1963

N<sup>o</sup> 14

---

## VOYAGE OFFICIEL

en France de Leurs Altesses Royales  
Madame la Grande-Duchesse  
et Monseigneur le Prince de Luxembourg  
(2 au 5 octobre 1963)

Le 16 janvier 1963 un communiqué avait été publié par le Palais de l'Elysée à Paris et par le département du Grand Maréchal de la Cour à Luxembourg annonçant que répondant à l'invitation du Général de Gaulle, Président de la République Française, Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince se rendraient en visite officielle en France du 2 au 5 octobre 1963. Durant les mois qui suivirent le programme fut mis au point.

La veille du départ de Luxembourg de Leurs Altesses Royales Monsieur Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, fit une déclaration qui fut publiée par les journaux et diffusée par Radio-Télé-Luxembourg et la Radiodiffusion-Télévision Française. En voici le texte :

« Mes chers compatriotes,

Si notre Souveraine se rend à Paris pour une visite d'Etat, ce n'est pas pour découvrir la France, ni pour inaugurer un courant de relations franco-luxembourgeoises profondément modifié.

Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg connaissent fort bien la France, ses traditions, ses réalisations magnifiques dans tous les domaines et Leurs Altesses Royales suivent de près, comme nous tous, les événements et les aspirations, les heurs et les malheurs qui touchent la nation voisine et amie. Les autorités et la population françaises, à leur tour, ont déjà eu l'occasion dans le passé de manifester leur respect à notre Souveraine. Il s'agit donc ici

d'une visite de confirmation de sentiments et de liens existants.

En effet, pour nous autres Luxembourgeois, l'amitié de la France est une constante de l'histoire millénaire de notre territoire. Le destin heurté et fluctuant de notre communauté nationale au cours des siècles, a ramené périodiquement le facteur français à la surface.

Sous une forme ou sous une autre, par voie directe ou indirecte, il a contribué à la construction et à l'émancipation de notre personnalité nationale. C'est la permanence des sentiments réciproques que la Visite d'Etat entend souligner, comme je pense qu'elle a inspiré le Président de Gaulle quand il a formulé l'invitation.

Nous sommes heureux et fiers que celle-ci émane de l'homme qui, aux heures sombres, n'a pas perdu la confiance dans le redressement de son pays, soutenant ainsi également le courage des Luxembourgeois, qu'ils fussent retenus au pays, déportés ou exilés.

Cette visite, qui se déroulera dans le cadre enchanteur de Paris et de l'Île-de-France avec leurs trésors de civilisation rappellera aussi la permanence de l'apport culturel de la France à la vie intellectuelle de notre pays.

En matière politique, l'optique d'un pays comme la France, aux amples responsabilités internationales, et celle d'un petit pays attaché en premier lieu à la défense de sa personnalité tendraient plutôt à ne pas coïncider partout et toujours. Mais le courant universaliste qui nous emporte fait que le Luxembourg, après la seconde guerre mondiale, a élargi ses vues et sa volonté de servir dans le domaine international. A son tour, la France a été amenée à proposer à d'autres nations la constitution de communautés et d'associations qui la rapprochent des préoccupations de ses partenaires moins puissants.

C'est ainsi que se sont développés progressivement des prises de conscience et des liens d'intérêt qui nous conduiront, j'en suis sûr, à de nouveaux progrès dans la construction communautaire de l'Europe.

Je suis convaincu que son Altesse Royale saura gagner les cœurs de tous les Français qu'Elle rencontrera au cours de cette visite et qu'Elle sera une fois de plus la plus auguste comme la plus gracieuse, des ambassadrices. »

En outre la R.T.F. consacra le même jour une émission d'une demi-heure au Luxembourg, à ses paysages, ses institutions, sa vie politique, économique, culturelle et, avant tout, à la Maison Souveraine. Différentes personnalités présentaient le Grand-Duché avec ses aspects particuliers et ses problèmes actuels. Parmi ces personnalités nommons le Président du Gouvernement, Monsieur Pierre Werner, Monsieur Tony Neuman, Président de la Chambre de Commerce luxembourgeoise, Messieurs Marcel Noppeney, Président, et Alphonse Arend, Vice-Président de la Société des Ecrivains Luxembourgeois de langue française, etc. L'émission avait été préparée avec la collaboration du Service Information et Presse du Gouvernement qui, à des fins de documentation, avait aussi publié une étude de Marcel Noppeney sur les relations amicales entre la France et le Luxembourg à travers les siècles.

D'autre part, dans le cadre de ces préparatifs pour la visite de Leurs Altesses Royales, l'Ambassadeur du Luxembourg en France, Monsieur Nicolas Hommel, avait convié les représentants des différents organes d'information parisiens et provinciaux à une réunion qui eut lieu à la résidence de l'Ambassadeur, 8, avenue Emile Deschanel. A côté de nombreux rédacteurs des quotidiens, des journalistes de la radiodiffusion et de la télévision, assistèrent à la réunion également de hauts fonctionnaires du Ministère des Affaires Etrangères et du Service de presse du Quai d'Orsay. Au cours de cette réunion d'information, le Professeur Joseph Petit, Conseiller de Gouvernement, fit une conférence ayant pour objet de faire connaître plusieurs aspects essentiels du Grand-Duché. Il évoqua particulièrement le rôle joué par le Luxembourg dans l'histoire et notamment dans la vie internationale contemporaine, surtout dans la question de l'unification européenne.

## Départ de Luxembourg de Leurs Altesses Royales et Arrivée à Paris

A Luxembourg, à l'occasion du départ de Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince pour Leur visite officielle en France, une cérémonie eut lieu le 2 octobre 1963 vers 9.45 heures à l'aéroport de Luxembourg.

Leurs Altesses Royales quittèrent le Palais grand-ducal à 9.37 heures. Le cortège qui était encadré d'une escorte motocycliste de la gendarmerie emprunta l'itinéraire de la rue du Marché-aux-Herbes, rue de la Boucherie, descente de Clausen, route de Neudorf, Findel.

A l'aéroport un détachement de la garde grand-ducale avec drapeau et musique rendit les honneurs sur l'aire de départ.

Leurs Altesses Royales furent accueillies à Leur descente de voiture par M. Eugène Schaus, Ministre des Affaires Etrangères et de la Force Armée, ainsi que par M. Pierre Grégoire, Ministre des Transports.

Ensuite le Commandant de la garde présenta le détachement d'honneur et Leurs Altesses Royales passèrent en revue la troupe. La musique militaire

exécuta le « Wilhelmus » pendant toute la durée de l'inspection.

Leurs Altesses Royales furent saluées sur l'aire de départ par les Chefs des missions diplomatiques établies à Luxembourg, par les membres du Gouvernement ainsi que par un certain nombre d'autres personnalités luxembourgeoises.

Au moment où Leurs Altesses Royales S'arrêtèrent sur le tapis devant l'avion, la musique militaire joua l'hymne national.

Le départ de l'avion eut lieu à 10.00 heures.

Dans leur déplacement Leurs Altesses Royales étaient accompagnées des personnes suivantes :

Monsieur Eugène Schaus, Ministre des Affaires Étrangères; Monsieur Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour; Madame Auguste Collart, Dame d'honneur; Monsieur Roger Wurth, Chambellan en service extraordinaire; Monsieur André Philippe, Chef du Protocole; Capitaine Norbert Prussen, Aide de camp; Capitaine Germain Frantz, Aide de camp; Monsieur François Hallé, Commissaire de la Cour.

Pendant que l'avion de Leurs Altesses Royales, un Fokker-Friendship de la Compagnie Luxembourgeoise Luxair, volait vers Paris, les personnalités françaises, en vue d'accueillir Leurs Altesses Royales, se réunissaient au Salon d'Honneur de l'aéroport d'Orly. Le Président de la République Française y fut accueilli à son arrivée par Messieurs Pompidou, Premier Ministre, Messmer, Ministre des Armées, Demange, Préfet de Seine et Oise, le Général Dodelier, Gouverneur militaire de Paris, et Monsieur Siraud, Chef du protocole. Après que les honneurs militaires lui eurent été rendus par un détachement de l'armée de terre et de l'armée de l'air avec drapeaux et musique, le Président de la République et Madame de Gaulle se rendirent au Salon d'Honneur où les attendaient les personnalités invitées.

A l'arrivée de l'avion de Leurs Altesses Royales, à 11 heures précises, le Président de la République, accompagné de Messieurs Pompidou, Premier Ministre, Couve de Murville, Ministre des Affaires Étrangères, Messmer, Ministre des Armées, Hommel, Ambassadeur du Luxembourg à Paris, de Lagarde, Ambassadeur de France à Luxembourg, du Général Dodelier, de Messieurs Demange et Papon, Préfet de police, du Général Gauthier, Chef de l'Etat major particulier et de Monsieur Siraud s'avança à la coupée. Madame de Gaulle, accompagnée par un membre du service du protocole, s'y rendit en automobile.

Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg furent alors accueillis par le Général et Madame de Gaulle. Après la présentation des personnalités que nous venons de citer le Président de la République conduisit la Grande-Duchesse au drapeau. Messieurs Pompidou, Messmer, le Général Dodelier, le Général Gauthier et les Aides de Camp Prussen et Frantz les accompagnèrent. Les hymnes nationaux retentirent. Après cette cérémonie et à l'issue de la revue des troupes le Président de la République et Madame de Gaulle, Leurs Altesses Royales et les personnalités gagnèrent le Salon d'Honneur où eurent lieu les présentations des membres du Gouvernement français, des Prési-

dents des Assemblées et de personnalités luxembourgeoises. Furent présentés au Général de Gaulle et à Leurs Altesses Royales Madame Nicolas Hommel, les Membres de l'Ambassade du Luxembourg à Paris, Messieurs Jean Wagner, Conseiller de Légation, François Nothomb, Consul Général, Melchior Schumacher, Vice-Consul, ainsi que Monsieur Paul Reuter, Délégué Permanent du Luxembourg auprès de l'OTAN, le Lieutenant-Colonel E. T. Melchers, Monsieur Hœltgen, Président de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Section France, Monsieur Mathias Treinen, Président de la Chambre de Commerce Luxembourgeoise à Paris, Messieurs Mathias Wellenstein et Schockweiler, Vice-Présidents de la Chambre de Commerce Luxembourgeoise à Paris, Mademoiselle Boichard, Secrétaire des Amitiés France-Luxembourg, le Major Welter et le Capitaine Hack, Messieurs Gust Trémont, Dumont, Zahles, etc.

Après les présentations le Président de Gaulle adressa à Leurs Altesses Royales l'allocution suivante :

« Madame,

C'est un grand honneur pour nous que d'accueillir Votre Altesse Royale, de vous présenter l'hommage de la France, de vous adresser le salut du peuple français pour le peuple luxembourgeois.

La France et le Luxembourg sont des pays étroitement voisins mais, de part et d'autre de leur frontière, les âmes sont semblables et les aspirations sont communes.

Voilà bien longtemps que les deux peuples partagent le même idéal de liberté et de dignité humaine, d'indépendance nationale, voilà bien longtemps qu'ils s'estiment profondément l'un et l'autre et, de même que tout naturellement ils se trouvèrent ensemble dans les épreuves des deux guerres mondiales, ils se trouveront naturellement ensemble pour travailler à présent aux œuvres du progrès et de la paix. Aussi, est-ce du fond du cœur, Madame, que j'exprime à Votre Altesse Royale les meilleurs souhaits de bienvenue de la République Française, souhaits auxquels Son Altesse Royale le prince Félix voudra bien prendre sa part.

Vive le Grand-Duché de Luxembourg. »

Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse répondit dans les termes suivants :

« Monsieur le Président de la République,

Votre si cordiale bienvenue nous a beaucoup touchés. Acceptez que nous vous en exprimons notre vive gratitude.

Nous venons souvent en France pour nous retenir dans l'atmosphère bénéfique de ses paysages merveilleux, dans le calme de ses provinces et pour admirer ses prestigieux trésors.

Mais nous avons foulé aussi cette terre de France dans l'angoisse, pour y chercher refuge, en 1940, et nous l'avons retrouvée après l'exil dans l'exaltation de la Libération et de la Victoire.

Aujourd'hui notre présence ici nous remplit le cœur d'émotion, de cette émotion qui s'attache à la

primauté d'un grand geste. Car c'est la première fois depuis l'existence indépendante du Grand-Duché qu'un Chef d'Etat luxembourgeois a l'honneur d'être reçu officiellement en France.

Notre émotion se mêle de fierté et de reconnaissance. La France, dans laquelle nous saluons l'une des grandes Nations du monde, reconnaît par ce geste au Luxembourg sa place et son rôle politique dans les destinées de l'Europe.

Je suis particulièrement heureuse de pouvoir, dès mon arrivée, dire à vous-même, Monsieur le Président, et au peuple français les sentiments d'amitié et d'admiration de mes compatriotes pour la France et l'illustre homme d'Etat qui la dirige.

Soyez convaincu, Monsieur le Président, que cette visite aura dans le cœur des Luxembourgeois un retentissement durable et qu'elle marquera une date importante dans les relations entre nos deux pays.

Vive la France ! »

Après cette cérémonie Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, Monsieur le Président de la République, Monseigneur le Prince de Luxembourg et Madame de Gaulle ainsi que les personnalités de leurs Suites gagnèrent leurs voitures dont le cortège se mit en route vers Paris.

La tête du cortège était formée par la voiture de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse et de Monsieur le Président de Gaulle. Dans la deuxième avaient pris place Son Altesse Royale le Prince et Madame de Gaulle. Ces deux voitures étaient encadrées d'une escorte de 36 motocyclistes. Le cortège officiel emprunta l'auto-route qui conduit de l'Aéroport d'Orly à la Capitale. Le long de la chaussée sur les deux côtés à intervalles réguliers se tenaient au garde-à-vous des soldats de l'Armée de l'Air que relayaient plus loin des agents de police en uniforme de gala, puis, à partir de la Porte d'Orléans, des fantassins présentaient les armes. Quand le cortège arriva à la Porte d'Orléans vingt-et-un coups de canon retentirent. Tout le long du Boulevard Saint-Michel et du Boulevard Saint-Germain une foule compacte regardait défiler les voitures et acclamait Leurs Altesses Royales et le Président et Madame de Gaulle. Avenue du Général Leclerc les enfants des écoles agitaient des drapeaux français et luxembourgeois, Boulevard Saint-Germain tout près

de l'église Saint-Germain-des-Prés l'escorte motocycliste fut remplacée par un escadron de gardes républicains à cheval. Lentement le cortège parcourut le Boulevard Saint-Germain. Devant le Ministère de la Guerre pavoisé, comme les autres Ministères, aux couleurs françaises et luxembourgeoises, se faisait entendre la Musique Militaire du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie motorisée, devant le bâtiment de l'Assemblée Nationale et sur le Pont de la Concorde la Musique de la Garde Républicaine. D'ici on apercevait le riche décor de drapeaux qui ornaient la Place de la Concorde où, à deux mâts gigantesques, dressés au milieu de la « plus belle place du monde », flottaient au vent sous un ciel bleu et rayonnant un immense drapeau français (150 m<sup>2</sup>) et un drapeau luxembourgeois de mêmes dimensions. Aux quatre coins de la place s'élevaient en outre des mâts de dimension plus réduite avec côte à côte six drapeaux français et six drapeaux luxembourgeois. Les voitures lentement continuèrent à avancer et tandis que, à nouveau, des coups de canon retentissaient du côté du Louvre, elles pénétrèrent dans la cour du Palais d'Orsay à l'entrée de laquelle se tenaient des gardes républicains à cheval, sabre au clair. Au moment où Leurs Altesses Royales franchirent le seuil du Palais, le drapeau luxembourgeois fut hissé au grand mât. Il devait y flotter pendant tout le séjour de nos souverains à Paris.

Ce fut dans le salon de la Rotonde que Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse présenta les membres de Sa Suite à Monsieur le Président et à Madame de Gaulle et après que le Chef du protocole, Monsieur Siraud, eut présenté à Leurs Altesses Royales les membres de la Mission d'accueil et ceux de la Maison du Président de la République, celui-ci et Madame de Gaulle prirent congé de leurs hôtes.

La mission française attachée à la personne de Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg se composait du Général de Division Bourdarias, du Capitaine de Vaisseau Roger et du Colonel de l'Armée de l'Air de l'Espinay. Etaient encore attachés à la personne de Leurs Altesses Royales Monsieur Lunet, Secrétaire d'Ambassade et Madame Christian de Margerie, dame attachée plus spécialement à la personne de la Grande-Duchesse.

## La Journée du mercredi, 2 octobre

Pour le mercredi 2 octobre, le programme prévoyait d'abord un entretien de Leurs Altesses Royales avec le Général de Gaulle au Palais de l'Élysée. A cet effet, Leurs Altesses Royales, accompagnées de Monsieur Burin des Rozières, Secrétaire Général de la Présidence de la République, se rendirent à 12 heures 30 du Palais des Affaires Étrangères à la Présidence de la République. Le cortège des voitures entra au Palais de l'Élysée par la Grille du Coq. Les honneurs militaires furent rendus dans le parc par un détachement de la Garde Républicaine de Paris. Leurs Altesses Royales furent saluées au bas

du grand perron par Monsieur Galichon, Directeur du Cabinet du Président de la République. Le Président de Gaulle accueillit Leurs Altesses Royales sur le grand perron et les conduisit à son cabinet de travail où eut lieu un entretien privé.

A 13.10 heures l'entretien privé fut suivi d'un déjeuner intime de 37 couverts. Le menu était composé comme suit : Turbot soufflé Armoricaïne, Faisan rôti rambolitaine, Pommes soufflées, Salade, Pêche Melba; Vins : Chevalier Monchachet 1955, Clos de la Vigne au Saint 1953, Champagne Heidsieck Monopole 1955.



La presse publia le même jour la nouvelle qu'à l'issue de l'entretien privé Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse avait conféré au Général de Gaulle la plus haute distinction luxembourgeoise: la Médaille militaire.

Rappelons que cette Médaille militaire, instituée par arrêté grand-ducal du 30 octobre 1945, n'est accordée qu'à des personnes militaires pour des faits et mérites exceptionnels et peut, dans des cas particuliers, être accordée à des étrangers.

Jusqu'à ce jour la Médaille militaire luxembourgeoise avait été conférée à Sir Winston Churchill, au Field Marshall Viscount Montgomery of Alamein et au Général Dwight D. Eisenhower.

En outre un échange de cadeaux eut lieu. Leurs Altesses Royales offrirent au Président de la République Française un Album avec vingt-cinq aquarelles de Sosthène Weiss sous le titre: « Promenade en Luxembourg ». L'album est relié plein cuir et présenté dans une cassette.

M. Paul Weber, Conseiller d'Etat, est l'auteur des commentaires historiques, politiques, économiques et touristiques des planches.

La composition de l'album est due à M. Georges Schmitt, chef de service au Musée d'Histoire et d'Art de l'Etat. L'album a été relié dans les ateliers de la Maison Ernest Glesener, relieur de la Cour. Les textes ont été imprimés sur les presses de la Maison Kremer-Muller à Esch-sur-Alzette sous la supervision typographique de M. Raymon Mehlen.

En outre la Souveraine du Luxembourg offrit au Général de Gaulle le service Fontainebleau qui a été réalisé par l'Usine Villeroy & Boch, Luxembourg, Ancienne Manufacture Impériale et Royale, fondée en 1767.

Les décors réalisés par le grand artiste-dessinateur parisien Xavier de Poret représentent dans un cadre vivant le gibier de nos forêts et de nos plaines.

Ce service offert dans une composition de 75 pièces porte en or, au verso de chaque pièce, les armoiries de S.A.R. Madame la Grande-Duchesse.

Le Président de Gaulle de son côté offrit à la Grande-Duchesse un cartel Louis XV et au Prince un ouvrage relatant le sacre de Louis XV.

Revenues au Palais d'Orsay Leurs Altesses Royales y reçurent en audience au cours de l'après-midi d'abord les Consuls honoraires du Luxembourg en France. Furent présentés à Leurs Altesses Royales Messieurs François Nothomb, Consul Général honoraire, Fernand Archen, Roland Labbé et Louis Godefrin respectivement Consuls honoraires du Luxembourg à Nice, Longwy et Nancy ainsi que le Vice-Consul à Paris Monsieur Melchior Schumacher.

Furent reçus immédiatement après le Président et les membres du Groupe Parlementaire d'Amitié France-Luxembourg. Ce Groupe Parlementaire comprenait les personnalités suivantes:

M. Louis W. Christiaens, Ancien Ministre, Président du Groupe d'Amitié « France-Luxembourg »;

M. Maurice Schuman, Ancien Ministre, Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale;

M. Maurice Schnebelen, Député de la Moselle;  
M<sup>me</sup> Jacqueline Thomé-Patenotre, Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale;

M. Paul Becue, Secrétaire de l'Assemblée Nationale;

M. Liévin Danel;

M. Joseph Frys;

M. Roger Noiret;

M. Jean Drouot-L'Hermine;

M. Roger Evrard;

M. Pierre Herman;

M. Gabriel Miossec;

M. Arthur Moulin;

M. Pierre Bernheim, Chef de Division au Secrétariat Général de l'Assemblée Nationale, Secrétaire Général Administratif du Groupe d'Amitié « France-Luxembourg ».

Enfin vers 17 heures dans le Salon de l'Horloge du Palais d'Orsay furent présentés les Chefs de Mission diplomatique.

Cette première journée se termina par un grand dîner et une réception offerts au Palais de l'Elysée par le Président de la République et Madame de Gaulle.

Le dîner, qui comptait 202 couverts, eut lieu vers 20.30 heures dans la grande salle-à-manger richement décorée du Palais de l'Elysée. Y prenaient part en dehors des deux Chefs d'Etat, de Madame de Gaulle et de Monseigneur le Prince de Luxembourg, les membres du Gouvernement français, les Présidents des Assemblées françaises, le Président du Groupe Parlementaire d'Amitié France-Luxembourg, les membres des Suites, les Présidents du Conseil Municipal de Paris et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, plusieurs membres de l'Institut, les Commandants en chef des Armées, de hautes personnalités de la vie militaire, politique, économique et différentes personnalités luxembourgeoises.

Pendant le dîner servi sur une table fleurie de roses baccarat, l'orchestre symphonique de la Garde Républicaine de Paris, sous la conduite du Commandant Julien Brun, exécuta la Symphonie en sol mineur de Mozart, le Concert Brandebourgeois N° 3 de Bach, Danses pour Harpe de Debussy et Sinfonietta de Roussel. Le menu était composé comme suit: Velouté Marigny, Bar braisé au vin d'Alsace, Filet de Charolais en croûte, Fonds d'artichauts Clamart, Soufflé glacé Grand Marnier. Les vins: Riesling 1959, Château Haut Brion 1957, Dom Pérignon 1952. Le menu, imprimé sur Vélin d'Arches, était orné d'une gravure de Decaris représentant le Palais de l'Elysée. Notons que Monsieur Decaris, Membre de l'Institut, composa en 1956 un album de vingt gravures représentant des paysages luxembourgeois. Le texte qui accompagne ces gravures est de feu l'ancien Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Pierre Frieden.

A l'issue du repas le Général de Gaulle prononça l'allocution suivante:

« Madame,

Nous sommes particulièrement heureux de recevoir officiellement à Paris la Souveraine gracieuse

et respectée d'un pays qui nous est très proche et très cher. Nous saluons en la personne de Votre Altesse Royale le peuple du Grand-Duché de Luxembourg, que tant de relations anciennes et présentes lient d'amitié au peuple français.

La ville de Luxembourg fête cette année le millénaire de sa fondation. En ces mille ans, l'histoire de votre pays, depuis la féodalité jusqu'au début de l'Europe unie, fit partie intégrante de la vie de notre continent, de ses peines et de ses grandeurs. Mais le Luxembourg n'en a pas moins maintenu et affermi à travers tant d'épreuves, sa personnalité nationale.

En effet, que vous ayez donné des empereurs, et parmi les plus grands, aux pays germaniques d'autrefois, ou, qu'au contraire, l'un ou l'autre de vos voisins ait convoité et, parfois saisi votre territoire, vous avez toujours voulu, et, en définitive, assuré votre indépendance. C'est là une des raisons pour lesquelles la France porte au Luxembourg une grande et profonde estime.

Cependant, en 1940, pour la seconde fois en un quart de siècle, votre pays fut envahi au mépris de sa neutralité. Votre Altesse Royale, avec son gouvernement, devait connaître l'exil pour sauvegarder la souveraineté. Comment n'évoquerais-je pas, Madame, cette époque tragique et héroïque où j'eus moi-même l'honneur de connaître Votre Altesse Royale, de vous connaître aussi, Monseigneur, et d'admirer la fermeté et le courage avec lesquels la Souveraine et sa Famille inspiraient la fière attitude du peuple du Luxembourg, et la vaillante conduite de ses combattants. Les Luxembourgeois ont, en effet, payé à la résistance un lourd et glorieux tribut. A la fin du drame, et notamment au cours du suprême retour offensif de l'ennemi à travers la région des Ardennes, le Luxembourg fut, au surplus, comme il l'avait été dans les débuts, un théâtre essentiel de la deuxième guerre mondiale, parce qu'il est par nature un carrefour et un foyer important de notre continent.

Depuis lors, la France découvre chaque jour des raisons nouvelles d'apprécier le Luxembourg et de coopérer avec lui.

C'est ainsi que, pour notre part, nous mesurons mieux que jamais ce que valent à l'époque moderne, vos mines, vos usines, vos campagnes, vos travailleurs, vos ingénieurs. C'est ainsi, surtout, qu'ayant entrepris avec vous et avec quatre autres États d'unir et d'organiser notre Europe occidentale — la première en date de nos communautés fonctionnant d'ailleurs chez vous — la France se sent pleine de considération pour la part que vous prenez, ainsi que pour la conviction, la sagesse et l'efficacité que vous apportez à cette œuvre sans précédent.

L'entreprise a donc commencé. Comme de juste, c'est d'abord dans l'ordre économique que nous autres, européens, sommes en train de bâtir. Si nous pouvons y parvenir, comme tout commande de l'espérer, sans doute verrons-nous naître, et peu à peu s'affirmer, dans le domaine politique, c'est-à-dire dans celui de la sécurité, une Europe unie, puissante et rayonnante. Laissez-moi ajouter, Madame,

que nous, Français, sommes d'autant plus satisfaits d'y avoir le Luxembourg pour partenaire que, dans la construction commune, une devise qui est votre „Nous voulons rester ce que nous sommes” pourrait tout aussi bien être une devise pour la France.

Je lève mon verre au bonheur personnel de Votre Altesse Royale, en l'honneur de Monseigneur le Prince de Luxembourg, à l'amitié des peuples français et luxembourgeois, et à l'avenir de notre Europe. »

A cette allocution Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse répondit dans les termes suivants :

« Monsieur le Président de la République,

La chaleur de l'accueil que vous nous avez réservé ce matin et les paroles élogieuses que vous venez de prononcer nous vont droit au cœur. Le Prince et moi tenons à vous en exprimer notre reconnaissance émue et à vous dire les sentiments d'allégresse qui sont les nôtres devant cette illustre assemblée où la France déploie avec sa magnanimité coutumière les fastes des grands jours.

Notre séjour à Paris revêt pour nous une importance toute spéciale.

Par son invitation, la France vient de réaffirmer d'abord le rôle politique assumé par le Luxembourg dans le concert des Nations et la place qu'il occupe plus particulièrement dans le cadre de la coopération européenne.

Votre geste, Monsieur le Président, souligne ensuite l'amitié qui unit nos deux peuples et qui prend ses racines dans des relations directes, plusieurs fois séculaires. Une amitié qui s'est approfondie de nos jours lorsqu'au cours des deux guerres mondiales nous eûmes à défendre des valeurs qui nous sont également chères : la liberté et le droit.

Mais ce rapprochement trouve ses fondements les plus solides dans les affinités morales existant entre nos deux peuples. De graves épreuves traversées ensemble, un profond attachement à une civilisation commune, un même respect scrupuleux du droit, des traditions démocratiques similaires, en constituent les raisons majeures. A ces valeurs de base, la France ajoute le don de sa langue et de sa culture qui sont le ferment actif de notre vie intellectuelle et auxquelles nous devons les qualités les plus précieuses de notre patrimoine spirituel. C'est en grande partie grâce à la culture française que nous avons réussi à maintenir notre individualité et la force vitale de notre esprit national.

A notre amitié pour la France s'ajoute, Monsieur le Président, une sincère admiration pour votre personne. Aux moments les plus sombres de la guerre, vous avez incarné l'espérance. Vous avez, depuis lors, courageusement engagé les destinées de la France sur une voie nouvelle. La France se dresse à l'heure actuelle, après un relèvement prodigieux, plus jeune et plus dynamique que jamais. La réconciliation franco-allemande, amorcée voici quinze ans, poursuivie depuis lors, à travers les Alliances et les Communautés dont nos pays ont ressenti l'impérieuse nécessité, consacrée enfin dans les faits grâce à votre clairvoyante détermination, laisse apparaître le re-

nouveau français comme un bienfait pour toute l'Europe, une Europe qui a renoncé à ses luttes intestines.

Depuis que nous avons recouvré notre souveraineté, l'amitié d'une France forte a toujours été le meilleur garant de l'indépendance du Grand-Duché. Sans pour autant être moins précieuse et active, cette amitié se trouve maintenant placée dans le cadre élargi de la communauté européenne.

Le Luxembourg est profondément et sincèrement européen. L'hospitalité qu'il donne depuis onze ans à différentes institutions européennes en est le témoignage probant. Le Grand-Duché souhaite avec ferveur que l'institution des communautés économiques des Six soit suivie rapidement d'une Europe politique. Il a trop souffert d'avoir été pendant des siècles l'enjeu des grandes puissances pour ne pas appuyer cet objectif avec vigueur.

Sous votre égide, la France a repris une vitalité politique et économique qui la mettra en mesure

d'influer d'une façon marquante sur les destinées de l'Europe nouvelle. La confiance et l'amitié qui nous animent à l'égard de la France nous donnent l'espoir de voir naître une communauté européenne forte, efficace et généreuse.

J'émetts de tout cœur le vœu que la France continue à connaître — sous votre présidence — avec la paix retrouvée la grandeur et la prospérité.

Dans un esprit d'entente et de compréhension entre nos deux pays, je lève mon verre, Monsieur le Président, en votre honneur, en l'honneur de Madame de Gaulle, compagne fidèle, courageuse et admirable des jours fastes comme des heures difficiles, au bonheur du peuple français, vers lequel nous porte une sympathie inaltérable. »

Le dîner s'acheva à 22 heures. Il fut suivi d'une réception à laquelle assistaient plus de mille personnes. Leurs Altesses Royales quittèrent le Palais de l'Élysée pour regagner Leur résidence vers 23.30 heures.

## La Journée du jeudi, 3 octobre

Pour la matinée du jeudi 3 octobre était prévue une réception à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Le Ministre de l'Industrie et Madame Maurice-Bokanoswski y accompagnèrent Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg. Leurs Altesses Royales y furent accueillies par Monsieur Georges Desbrière, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. On offrit à la Grande-Duchesse un bouquet de roses « Marie-Astrid », superbes fleurs inédites du val de Loire et baptisées du nom de la petite-fille de la Grande-Duchesse, la princesse Marie-Astrid, fille aînée du Grand-Duc héritier Jean et de la Grande-Duchesse héritière Joséphine-Charlotte. Plusieurs centaines de personnalités françaises et luxembourgeoises étaient réunies dans les Salons de la Chambre de Commerce et furent présentées à Leurs Altesses Royales. Du côté luxembourgeois nommons Monsieur Tony Neuman, Président de la Chambre de Commerce luxembourgeoise, Monsieur Joseph Leydenbach, Président de la Banque Internationale, Messieurs Roger et Chrétien, Directeurs Généraux de Hadir, etc. Après s'être entretenue avec un certain nombre de personnalités de la vie commerciale et industrielle et après avoir signé le livre d'or, la Grande-Duchesse et le Prince quittèrent le magnifique Palais Potocki vers midi.

Pour 12.30 heures était prévue la cérémonie au tombeau du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe. Le Général de Gaulle tenait à accompagner la Souveraine, ainsi qu'il est d'usage chaque fois que l'hôte du Gouvernement français et le Chef d'État d'un pays qui a combattu aux côtés de la France pendant la guerre. A 12.27 heures, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, Monsieur le Président de la République et Son Altesse Royale Monseigneur le Prince de Luxembourg accompagnés par Monsieur Messmer et par Monsieur Eugène Schaus, Ministre des Affaires Étrangères luxembourgeois et les Suites,

quittèrent le Palais des Affaires Étrangères pour se rendre à l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Le cortège emprunta le Quai d'Orsay, vide de toute circulation et de toutes voitures en stationnement et traversa le Pont Alexandre III dont la beauté architecturale était encore rehaussée par un décor de drapeaux français et luxembourgeois. Le soleil radieux de cette belle journée faisait briller les couleurs chatoyantes des frondaisons automnales du Cours-la-Reine et des jardins avoisinant le Grand et le Petit Palais. Les voitures officielles s'engagèrent — au Rond-Point — dans l'Avenue des Champs Élysées. D'ici le cortège remonta la magnifique Avenue parée de drapeaux français et luxembourgeois. Ici aussi la circulation avait été arrêtée et la foule des deux côtés acclama avec enthousiasme le président et ses hôtes qui furent accueillis à l'Arc de Triomphe par Monsieur Sauty, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre et salués par le Général Dodelier, Gouverneur militaire de Paris. Les honneurs militaires étaient rendus par un détachement de la Garde Républicaine. Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, Monsieur le Président de la République et Son Altesse Royale Monseigneur le Prince de Luxembourg saluèrent le drapeau, les hymnes nationaux furent exécutés et notre Souveraine s'avança vers la Dalle sacrée, devant laquelle se tenait le Président du comité de la Flamme. Aidée de deux officiers français, la Grande-Duchesse déposa sur le Tombeau du Soldat Inconnu une immense couronne d'orchidées et de roses rouges. Dans un silence impressionnant la sonnerie aux morts retentit et monta vers les hautes voûtes de l'Arc de Triomphe, d'où flottait un immense drapeau français. Son Altesse Royale se recueillit dans le souvenir devenu maintenant vivant et sensible des gloires du peuple français et de ses sacrifices. Notre génération qui a vécu avec la France quelques-uns des plus grands et des plus pathétiques épisodes de son histoire contempo-



raine put mesurer la signification et la profondeur humaine, morale et politique, de ce moment historique pour nos deux pays. Cela d'autant plus que le Luxembourg, dont la Souveraine se trouvait ici aux côtés du Chef de l'Etat français, s'est trouvé pendant des siècles de même aux côtés de la France par ses convictions et ses aspirations et qu'il partagea avec elle les terribles épreuves des deux dernières guerres. Le Luxembourg comme la France eut le bonheur de voir triompher après d'âpres luttes et de lourds sacrifices l'idéal de liberté, de démocratie et de justice qui appartient au fonds inaliénable de notre patrimoine commun.

Après que la minute de silence, émouvant hommage au Soldat Inconnu, eut été observée, le Livre d'Or fut présenté aux personnalités et signé par elles. Ensuite les deux Chefs d'Etat et le Prince de Luxembourg passèrent devant les porte-drapeaux et les Anciens Combattants quittèrent l'Arc de Triomphe pour le Palais des Affaires Etrangères où le Président de la République prit congé d'eux.

A 13 heures de la même journée un déjeuner fut offert par Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et Madame Couve de Murville au Palais des Affaires Etrangères. Ce déjeuner réunit dans les salons du Palais des Affaires Etrangères aux côtés de Leurs Altesses Royales et de leur Suite plusieurs membres du Gouvernement français et notamment Messieurs les Ministres Jacquinot, Joxe, Maziol, Habib Deloncle, Monsieur Eugène Schaus, Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg, les Ambassadeurs de Belgique à Paris, le Baron Jaspar et l'Ambassadeur des Pays-Bas, le Baron Bentinck, plusieurs membres du Parlement, Messieurs Louis W. Christiaens, Madame Nicolas Hommel, Madame Christian de Margerie, Madame de Beaumarchais, de hauts fonctionnaires du Palais de l'Elysée tels Messieurs Burin des Roziers et Galichon. Nommons encore du côté français Messieurs Wormser, Basdevant, Winckler, de Souza, Monsieur et Madame Le Duc, Monsieur et Madame Robert Tabouis. Parmi les personnalités Luxembourgeoises relevons Monsieur Hugues Le Gallais, Chambellan de Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse, Monsieur Nicolas Hommel, Ambassadeur, Monsieur Paul Reuter, Représentant Permanent du Luxembourg près de l'OTAN et de l'O.C.D.E. et Madame Paul Reuter, Monsieur Joseph Petit, Conseiller du Gouvernement, le Lieutenant-Colonel et Madame E. T. Melchers, etc.

Le menu était le suivant : Timbale de fruits de mer Nantua, Perdreaux Alcantara, Cœur de laitue fines herbes, Fromages, Glace Coppelia. Les vins : le Corton Charlemagne 1959, le Château Latour 1950, Veuve Clicquot 1955. A l'issue du déjeuner Monsieur le Ministre Couve de Murville porta un toast auquel répondit Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse.

Pour l'après-midi de la même journée était prévue la visite de la Manufacture des Gobelins. Accompagnées de Monsieur le Ministre d'Etat et de Madame Jacquinot, Leurs Altesses Royales se rendirent à la Manufacture des Gobelins. A leur arrivée à la Manufacture elles furent saluées par Monsieur Gaëtan

Picon, Directeur Général des Arts et Lettres, par Monsieur Florisoone, Administrateur Général du Mobilier National et des Manufactures des Gobelins. Pendant une heure, Madame la Grande-Duchesse, Monseigneur le Prince et leur Suite parcourant salles et ateliers, purent admirer les tapisseries du Grand Siècle exposées dans le Musée, la Vie d'Alexandre le Grand, l'Histoire du Roy, de Le Brun, et considérer avec attention la confection de tapis de la Savonnerie.

Le cortège marqua un temps d'arrêt devant « le Sacre de Louis XIV » qui se trouve inséré entre le « Mariage du Monarque et de Marie-Thérèse à Saint-Jean-de-Luz » et « L'entrevue de Louis XIV et de Philippe IV d'Espagne ». Leurs Altesses Royales apposèrent leur signature sur le Livre d'Or des Gobelins et visitèrent ensuite les ateliers. Là Leurs Altesses Royales purent assister au travail des ouvriers et des ouvrières en train de réaliser une tapisserie de Prasinos intitulée « Le Roi Lear » et cette autre intitulée les « Litanies » de Manessier. Furent aussi admirées des tapisseries modernes, le « Coq Plume » de Jean Lurçat, « L'Oiseau Lyre » de Singier et une tapisserie typique de Jean Picart le Doux.

Le cortège traversa la cour de la Manufacture et pénétra un instant dans la Chapelle des Gobelins. Là Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse admira un plan en perspective de la ville de Luxembourg appartenant à la réserve des Gobelins et dressé au XVII<sup>e</sup> siècle.

Puis dans un dernier atelier, le Directeur Général Monsieur Florisoone montra aux visiteurs un double métier sur lequel s'affairaient dix ouvriers. Travaillant sur le modèle de la pièce originale, aux tons passés, ils reconstituent depuis deux ans le tapis de la Chambre de Marie-Antoinette à Versailles, qui prendra la place de l'ancien à la fin de 1964. Avant de quitter la Manufacture des Gobelins Leurs Altesses Royales furent complimentées par les élèves de l'Ecole de tapisserie qui présentèrent à la Grande-Duchesse un échantillon de leur savoir-faire en la priant de l'accepter en souvenir de sa visite.

Cette seconde journée de la visite officielle en France devait s'achever par un dîner offert par Leurs Altesses Royales à l'Hôtel de l'Ambassade du Luxembourg, en l'honneur du Général et de Madame de Gaulle. A ce dîner assistèrent les personnalités suivantes :

#### *Personnalités françaises*

M. le Président de la République et Madame de Gaulle;

M. le Premier Ministre et Madame Pompidou;

M. le Président de la Chambre et Madame Chaban-Delmas;

M<sup>me</sup> Hélène Cardot, Vice-Présidente du Sénat;

M. le Ministre d'Etat et Madame Jacquinot;

M. le Ministre des Affaires Etrangères et Madame Couve de Murville;

M. le Ministre de l'Intérieur et Madame Frey;

M. le Ministre de l'Industrie et Madame Maurice-Bokanowski;



M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et Madame Habib-Delonce;

M. le Secrétaire Général de la Présidence de la République et Madame Burin des Roziers;

M. de Lagarde, Ambassadeur de France;

M. le Préfet de la Seine et Madame Haas-Picard;

M. le Préfet de Police et Madame Papon;

M. le Président du Conseil Municipal de Paris et Madame Auburtin;

M. le Gouverneur Militaire de Paris et Madame Dodelier;

M. le Directeur du Cabinet de la Présidence de la République et Madame Galichon;

M. le Directeur des Affaires Politiques et Madame Lucet;

M. le Président de la Chambre de Commerce de Paris et Madame Desbrière;

M. le Directeur des Relations Economiques et Madame Wormser;

M. le Directeur des Relations Culturelles et Madame Basdevant;

M. Siraud, Chef du Protocole;

M. le Directeur du Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères et Madame Gillet;

M. le Ministre Plénipotentiaire et Madame Christian de Margerie;

M. le Général de Division Bourdarias;

M. le Commandant de l'Armée de l'Air Lurin;

M. Lunet, Secrétaire des Affaires Etrangères et Madame Lunet.

#### *Personnalités Luxembourgeoises*

S. A. R. Madame la Grande-Duchesse;

S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg;

M. Eugène Schaus, Ministre des Affaires Etrangères;

M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour;

M. Nic. Hommel, Ambassadeur du Luxembourg, Madame Hommel;

Madame Collart, Dame d'honneur;

M. Roger Wurth, Chambellan;

M. le Professeur Joseph Petit, Conseiller de Gouvernement au Ministère d'Etat;

M. Philippe, Chef du Protocole;

Capitaine Prussen, Aide de camp;

Capitaine Frantz, Aide de camp;

M. Hallé, Commissaire de la Cour.

Au menu figuraient : Consommé Fumet de Céléri, Saumon braisé Sauce Champagne, Selle d'Agneau Renaissance, Bouquetières de Légumes, Fonds Princesse, Libellule de Foie Gras, Ananas Givré. Les vins: Pinot gris luxembourgeois des vignes de l'Etat 1961, Château Margaux 1953, Bonnes Mares 1959, Champagne Dom Pérignon 1955.

Cette soirée se termina par un spectacle de gala à la Comédie Française. A leur arrivée au Théâtre Français à 21.45 heures, Leurs Altesses Royales la Grande-Duchesse et le Prince, le Président de la République et Madame de Gaulle furent accueillis par Monsieur le Premier Ministre et Madame Pompidou ainsi que par Monsieur Escande, Administrateur Général de la Comédie Française. Les hautes personnalités gagnèrent la loge d'honneur entre une double haie de gardes républicains, sabre au clair, et précédées par des laquais en habit à la française et perruques qui portaient des flambeaux. Lorsque les hymnes nationaux eurent été joués par l'orchestre de la Comédie Française, la brillante assistance acclama les Souverains. Le rideau se leva. Au programme : « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », Proverbe en un acte, en prose, d'Alfred de Musset, et « Le Jeu de l'Amour et du Hasard » comédie en trois actes, en prose, de Marivaux. Pendant l'entracte les deux Chefs d'Etat, Madame de Gaulle et Son Altesse Royale le Prince de Luxembourg ainsi que les personnalités qui les accompagnaient, gagnèrent le Foyer des artistes où Monsieur Escande présenta les artistes : Georges Descrières et Yvonne Gaudeau, qui avaient incarné respectivement le Comte et la Marquise dans le Proverbe de Musset, et Jacques Charon, Jean Marchat, Micheline Boudet, Hélène Perdrière, Jacques Toja, Bernard Dhéran et Marco Béhar qui avaient joué les différents rôles de la comédie de Marivaux.

## La Journée du vendredi, 4 octobre

Le vendredi 4 octobre, peu après midi, Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg accompagnés de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Madame Frey, quittèrent leur résidence pour se rendre à l'Hôtel de Ville. Les voitures traversèrent la Seine en empruntant le Pont de la Concorde, longèrent les Jardins des Tuileries et le Louvre et s'arrêtèrent devant l'Hôtel de Ville, dont la façade fraîchement ravalée resplendissait dans la blancheur nouvelle de sa pierre de taille et sous le décor des couleurs des deux Nations.

Des gardes républicains, coiffés du casque à cri-nière, faisaient la haie de part et d'autre de l'entrée principale. Dès leur descente de voiture les hôtes royaux de l'Hôtel de Ville furent salués par Messieurs Jean Auburtin, Président du Conseil Municipal de Paris, Papon, Préfet de Police et Haas-Picard, Préfet de la Seine. Le Président Auburtin accompagna Leurs Altesses Royales dans le Salon des tapisseries où il leur présenta les membres du Conseil Municipal et pria Leurs Altesses Royales de signer le Livre d'Or.

Puis, les trompettes de la Garde résonnèrent. La musique de la Garde Républicaine exécuta la sonnerie aux Chefs d'Etat en visite officielle. Tandis que les sons montaient dans le vaste espace des escaliers monumentaux qui mènent vers la Salle des Fêtes, le cortège gravit les marches de l'escalier d'honneur. A la Salle des Fêtes attendaient plus de huit cents invités. Lorsque Leurs Altesses Royales et les personnalités municipales eurent gagné l'estrade décorée à droite et à gauche des couleurs françaises et surmontée en son milieu d'un immense écu aux armoiries luxembourgeoises, les hymnes nationaux retentirent. Ensuite Monsieur le Président Auburtin prononça l'allocution de bienvenue :

« Madame,  
Monseigneur,

Vos Altesses Royales viennent, pour la seconde fois, d'apposer leurs signatures sur le Livre d'Or de la Ville de Paris.

C'est un grand honneur qu'elles font à notre municipalité de lui rendre à nouveau visite, la première ayant eu lieu voici un quart de siècle, à l'occasion de l'inauguration du pavillon du Luxembourg, à l'Exposition Internationale de 1937.

Le privilège qu'eut mon prédécesseur d'alors, M. René Failliot, de vous accueillir dans notre Maison commune, voici qu'il m'est donné de l'exercer à mon tour et je suis fier, pour ma part, d'avoir ce matin mission de vous présenter, Madame, les hommages respectueux de notre capitale.

Oui, les Parisiens sont heureux de pouvoir rendre hommage à la souveraine d'un pays voisin et ami et de saluer auprès d'elle son Altesse Royale Monseigneur le prince de Luxembourg.

Aussi bien la colonie luxembourgeoise de Paris est-elle nombreuse et chère à nos cœurs. Et puis, s'il existe une frontière sur les atlas, entre le Grand-Duché et la France, il serait difficile de la trouver dans les cœurs.

Multiplés et féconds, au surplus, ont été, depuis des siècles, les rapports culturels et économiques qui ont uni les deux pays. Et surtout en des heures tragiques, ils ont, à deux reprises, partagé une douloureuse communauté de destin que préfigurait peut-être déjà la mort héroïque de Jean l'Aveugle dans les rangs français à la bataille de Crécy.

Vous avez, Madame, pour votre part, su faire front à l'adversité avec une grande noblesse et le sens le plus haut de vos responsabilités nationales. Votre courage et votre dignité ont été un réconfort pour les Luxembourgeois et un sujet d'admiration pour nous.

Les services que vous avez rendus, Monseigneur, à la cause de la liberté et dans les rangs des forces alliées au cours de la seconde guerre mondiale, aucun Français ne saurait les oublier davantage. Les Parisiens particulièrement, sont sensibles au fait que vous ayez été l'un des collaborateurs actifs du maréchal Leclerc à la 2<sup>e</sup> D.B.

Après les dures épreuves auxquelles je viens de faire allusion, les habitants du Grand-Duché se sont, à l'exemple de Vos Altesses Royales, remis à leurs

tâches quotidiennes. Ainsi voyons-nous les Luxembourgeois voués de nouveau aux seules et passionnantes aventures de la paix, par l'expansion économique et la coopération internationale, qu'illustre l'installation, dans votre capitale, d'un des principaux organismes par quoi s'exprime et se construit la solidarité européenne. Loyaux et travailleurs, animés d'un remarquable sens civique, à la fois attachés à leurs traditions et soucieux du progrès, les Luxembourgeois, au confluent de deux grandes cultures dont ils ont réussi pour leur compte la synthèse, sont un exemple de sagesse pour les autres européens.

Et je n'ai pas la prétention de faire une remarque originale en observant que leurs qualités et leurs vertus se trouvent authentiquement symbolisées par celles de la famille grand-ducale rameau de l'illustre maison de Nassau.

Lorsque, après les heures cruelles qu'ils avaient, comme vous, vécues, vous êtes, pour la joie de ses habitants, rentrée d'exil dans le Grand-Duché, le président du Gouvernement a résumé leurs sentiments en une formule simple et émouvante : „Madame, nous vous aimons.”

Votre Altesse Royale permettra peut-être que, par ma bouche, les Parisiens, heureux de la revoir dans leur cité, lui expriment eux aussi ce qu'il me faut bien appeler leur respectueuse sympathie, avec leurs vœux ardents et sincères pour votre bonheur, Madame, et le vôtre Monseigneur, pour celui de vos enfants et petits-enfants, et de cette grande famille que forme autour de vous le peuple tout entier du Grand-Duché. »

Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse répondit en ces termes :

« Monsieur le Président du Conseil municipal.

Vos paroles aimables et l'accueil chaleureux de la Ville de Paris nous ont profondément touchés. Le Prince et moi vous en remercions de tout cœur.

Nous y voyons le reflet d'une longue amitié entre le Luxembourg et la France, dont la capitale a si largement contribué à développer les affinités réciproques.

Cité au rayonnement universel, d'une splendeur et d'une diversité inégalées, Paris dégage à nos yeux un charme incomparable.

Attirés depuis toujours vers ce centre de culture, nos jeunes recueillent ici, sous la conduite de maîtres et de professeurs d'une réputation mondiale, un enseignement qui a imprégné et orienté de façon décisive la vie intellectuelle, économique et sociale au Luxembourg.

Vos facultés et vos grandes écoles réunissent une partie toujours croissante de nos élites de demain. Une tradition ancienne, englobant toutes les disciplines de l'esprit, se trouve ainsi confirmée et contribue au renforcement des liens noués à travers les siècles entre Paris et le Luxembourg.

C'est de Paris que sont parties les idées maîtresses qui ont déterminé l'évolution de nos institutions démocratiques. Dispensatrice de principes généreux et exaltants, votre ville est restée, tout au long de

son histoire, la championne du droit et de la dignité humaine. Les événements d'un passé assez récent nous ont montré avec éclat comment Paris a su se libérer lui-même de l'oppression ennemie.

Votre ville poursuit son éternel renouvellement, demeurant à la tête du progrès. Les créations artistiques, les réalisations techniques récentes, d'une hardiesse extraordinaire, les grands chantiers de construction, les projets d'avenir prouvent que Paris continuera à assumer un rôle de premier plan dans tous les domaines. Paris reste ainsi fidèle à l'image du navire symbolique figurant dans ses glorieuses armes. »

Après ces discours Monsieur le Président Auburtin, aux sons de l'orchestre, guida la Grande-Duchesse et le Prince à travers la salle où les invités, debout, les applaudirent vivement et chaleureusement à leur passage. Certaines personnalités de la vie municipale parisienne furent présentées.

C'est dans un salon particulier que Monsieur Jean Auburtin remit à la Grande-Duchesse le cadeau de la ville de Paris : Dans un coffret de cuir rouge une pendule en or rehaussé d'argent, aux armes personnelles de la Souveraine.

A l'issue de la cérémonie de l'Hôtel de Ville, le Conseil Communal de Paris pria ses hôtes à un déjeuner, servi à l'Hôtel de Lauzun, situé dans l'île Saint-Louis. Cet hôtel, une des maisons historiques du Vieux Paris, qui date du XVI<sup>e</sup> siècle, a été récemment restauré par les soins de la ville de Paris. Celle-ci y reçoit ses hôtes officiels. Au déjeuner de l'Hôtel de Lauzun offert en l'honneur de Leurs Altesses Royales prirent part 40 invités. Menu : Langoustes grillés Pintadeaux rôtis forestière, Ballotine de Lièvre Saint Hubert. Salade Evlyne, Fromages, Profiterolles; les vins : Poligny-Montrachet 1955, Haut-Brion 1957, Corton 1959 et Moët et Chandon rosé 1955.

Pour l'après-midi 16 heures de la même journée était prévue la réception de la colonie luxembourgeoise à l'Ambassade du Luxembourg. C'est là que Leurs Altesses Royales reçurent les nombreux Luxembourgeois que l'Ambassadeur et Madame Hommel avaient conviés pour cette réunion. Ils étaient accourus en grand nombre pour ne pas laisser passer cette occasion de présenter leur hommage à Leur Souveraine et de s'entretenir pendant quelques instants avec elle.

Leurs Altesses Royales étaient entourées par l'Ambassadeur et Madame Nicolas Hommel. Étaient encore présents le Consul Général François Nothumb, le Conseiller d'Ambassade Jean Wagner et le Vice-Consul Melchior Schumacher, ainsi que les Consuls du Luxembourg à Nancy, Longwy et Nice.

La réception prit fin à 17.30 heures et Leurs Altesses Royales avec leur Suite regagnèrent le Palais d'Orsay.

La soirée de cette journée devait marquer la fin et l'apogée de la visite grand-ducale à Paris. En effet, elle se termina au Château de Versailles par le dîner offert à la Galerie des Glaces par le Président et Madame de Gaulle et par le spectacle donné

au Théâtre Louis XV en l'honneur de Leurs Altesses Royales.

À 19.45 heures Leurs Altesses Royales furent accueillies sur le perron de la Cour Royale du Château de Versailles par le Président et Madame de Gaulle. Monsieur et Madame Pompidou, le Préfet de Seine et Oise et Madame Demange, l'Architecte en chef et Madame Saltet, le Conservateur en chef et Madame Van Der Kemp furent présentés. Après avoir signé les Livres d'Or du Château et de la Municipalité de Versailles Leurs Altesses Royales guidées par le Président et Madame de Gaulle se rendirent par l'appartement de la Reine et le Salon des Nobles à la Galerie des Glaces. La table, décorée de roses, ornée de flambeaux, étincelante par le cristal et l'argenterie occupait toute la longueur de la célèbre Galerie. Au dîner assistaient cent-soixante invités. Le service fut fait par des valets en habit à la française. Au menu figuraient : Consommé à la Royale, Suprême de sole Ambassadeur, Caneton rouennais à l'orange, Salade, Foie gras des Landes, Parfait glacé à la framboise. Vins : Traminer 1951, Château Lafite Rothschild 1955, Château Corton Grancey 1953, Laurent-Perrier Grand Siècle. Les deux Chefs d'Etat, Madame de Gaulle et Monseigneur le Prince eurent pour convives Messieurs les Présidents des Assemblées, plusieurs membres du Gouvernement français, Monsieur Eugène Schaus, Ministre des Affaires Etrangères du Luxembourg, Monsieur Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, Messieurs les Ambassadeurs Hommel et de Lagarde, des membres du Sénat et de l'Assemblée Parlementaire, plusieurs membres de l'Institut de France, plusieurs membres des organismes constitués des Communautés Européennes, les Commandants en chef des Armées de Terre et de l'Air, de hauts officiers de la Marine, les chefs des grandes administrations, les membres de l'Ambassade du Luxembourg à Paris, Monsieur Paul Reuter, Délégué permanent du Luxembourg à l'Otan et à l'O.C.D.E., le Conseiller de Gouvernement Joseph Petit, le Lt-Colonel E. T. Melchers, le Conseiller d'Ambassade Jean Wagner et les épouses de ces personnalités.

Après le dîner les deux Chefs d'Etat, le Prince et Madame de Gaulle se retirèrent quelques instants dans le Salon de la Pendule et les petits appartements du Roi. Ensuite vers 21.45 heures ce fut par la Galerie de pierre du premier étage ornée des statuts des hommes célèbres du Grand Siècle, entre une double haie de soldats sabre au clair, que le cortège présidentiel se rendit au Théâtre Louis XV, précédé de deux maîtres de cérémonie. Sur le vestibule d'entrée deux petits rats de l'Opéra offrent chacun une gerbe de roses rouges, l'une à la Grande-Duchesse l'autre à Madame de Gaulle. Leurs Altesses Royales, le Président et Madame de Gaulle prennent place dans la loge présidentielle. Le merveilleux théâtre est rempli d'invités de choix en tenue soirée. Après l'audition des hymnes nationaux le spectacle commence. Au programme figure d'abord « Pastorale », ballet et chorégraphie de M. Georges Skibine, musique de François Couperin, arrangement de M. Jean-Michel Damase, décor et costume d'après les maquettes de M. Jacques Dupont, décor exécuté par M. Maurice Brunet. L'orchestre est dirigé par M.



Richard Blareau. Durant l'entracte Monsieur Georges Auric présente les artistes. L'entracte terminé le rideau se lève sur une pièce féerique : le tableau « Les Fleurs », des Indes Galantes. Musique de Rameau, paroles de Fuzelier.

Après deux siècles d'oubli, les « Indes Galantes », le plus parfait des opéras-ballets de Jean-Philippe Rameau, avait été remonté récemment par l'Académie Nationale de Musique. La célèbre pièce fut jouée pour la première fois à l'Opéra de Paris en 1952. L'aventure des deux couples amoureux est contée dans la deuxième entrée de cet opéra. C'est cette deuxième entrée intitulée « Les Fleurs » qui fut présentée lors de la soirée offerte par le Général de Gaulle, Président de la République Française, en l'honneur de Leurs Altesses Royales.

La pièce, les costumes, les décors, la musique, la parfaite exécution rehaussent encore l'éclat du théâtre du Château de Versailles et le rendent vivant, vivant d'une vie brillante, tel qu'on l'imagine, d'après la littérature et l'histoire toute de splendeur à la Cour de Louis XV et surtout à celle du Roi Soleil. En effet, ce théâtre vient d'être restauré et la restauration, réalisée par André Japy et ses collaborateurs est une réussite totale. Le théâtre Louis XV a été reconstitué, au sens le plus strict dans l'état où il se trouvait en 1770. « Il y a les plus grandes chances », dit le programme spécialement imprimé pour cette soirée en caractères du XVIII<sup>e</sup> siècle, la couverture ornée d'une lithographie originale de M. Roger Chapelain-Midy, « que jamais reconstitution ait été aussi poussée, aussi scientifique que celle-ci. Ses auteurs ont non seulement accompli une œuvre probablement

unique au monde, ils ont aussi apporté à la restauration des monuments anciens une méthode qui fait honneur à l'archéologie et à l'architecture française. » Ce même programme termine en ces termes : « Depuis qu'il est revenu à sa beauté première le théâtre du Château de Versailles a accueilli la Reine Elisabeth II, le Roi Baudouin I<sup>er</sup>, le Président John F. Kennedy, le Roi Gustave VI. Tel que purent le voir les princes de la Maison de Nasseau en visite à Versailles durant les dernières années de l'Ancien Régime, tel il accueille aujourd'hui Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse de Luxembourg. »

A l'issue de la représentation théâtrale, avant de prendre congé du Président et de Madame de Gaulle, Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince ainsi que les personnalités des Suites parcourent en voitures le parc du Château et admirent la merveille d'architecture et de sculpture qu'est le Château de Versailles vu du Parc sous l'illumination nocturne. Les grandes eaux jouent dans les différents bassins celui d'Apollon, celui de Neptune, celui de Diane. Le Tapis Vert reluit de la lumière tendre de son gazon, jonché de taches jaunes et brunes, que font les premières feuilles mortes arrachées aux arbres du parc légendaire par le souffle automnal. Les voiles légers, blancs, transparents et mouvants des eaux montent et retombent dans leur bassin, et dans l'ombre de la nuit les gracieuses formes des statues qui longent les vastes avenues du parc se détachent d'ici et là avec leur blancheur sur l'obscurité profonde. Versailles qui nous fut conté cette nuit-là laissera un souvenir inoubliable de grandeur et de beauté de la France classique.

## La Journée du samedi, 5 octobre

Pour le matin du samedi 5 octobre était prévue la cérémonie du départ. Leurs Altesses Royales, quittant une dernière fois Leur résidence du Quai d'Orsay arrivèrent à 10 heures précises au Palais de l'Élysée où s'étaient réunis le Premier Ministre, les Présidents des Assemblées, les Ministres et les Membres du Gouvernement. Le cortège entra au Palais par la grille du Coq. Les honneurs militaires furent rendus et à leur descente de voiture Leurs Altesses Royales furent saluées par Monsieur Burin des Rozières. Sur le perron elles furent accueillies par le Président de la République et Madame de Gaulle. Guidés par le Président et Madame de Gaulle dans le salon des Ambassadeurs la Grande-Duchesse et le Prince furent salués par les personnalités présentes. Ensuite le Président de Gaulle conduisit au drapeau Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse. Ils étaient accompagnés par Monsieur Pompidou, Monsieur Messmer, le Général Dodelier, le Général Gauthier et les Aides de camp. Après l'exécution des hymnes nationaux et la revue des troupes Monsieur le Président accompagna Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse à sa voiture. C'est là que Leurs Altesses Royales prirent congé du Président et de

Madame de Gaulle et quittèrent le Palais de l'Élysée pour l'aéroport d'Orly. Leurs Altesses Royales étaient accompagnées par Monsieur le Premier Ministre et Madame Pompidou. A 10.35 heures le cortège arriva à l'aéroport d'Orly et c'est du Salon d'honneur que les hôtes royaux de la République française se rendirent accompagnés par le Premier Ministre et Madame Pompidou à l'avion qui décolla à 10.45 heures pour Luxembourg.

Au moment de son départ d'Orly Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse adressa au Président de la République Française le télégramme suivant :

Au moment de quitter le sol de France, nous tenons, le Prince et Moi, à vous remercier à nouveau, Monsieur le Président, ainsi que les autorités tant gouvernementales que municipales, de l'accueil grandiose et de l'hospitalité généreuse qui nous ont été réservés durant notre séjour à Paris.

Des marques de sympathie émouvantes dont nous avons été l'objet de la part de la population parisienne, nous garderons avant tout le souvenir impérissable d'un témoignage d'amitié et d'affection fidèles envers le peuple luxembourgeois.



En nous réjouissant de cette confirmation particulièrement éclatante des liens d'attachement réciproque entre nos deux pays, nous joignons aux sentiments de profonde gratitude les vœux chaleureux que nous formons pour votre bonheur personnel et pour le bonheur de Madame de Gaulle, pour la prospérité de la France et pour le maintien de l'amitié séculaire entre la France et le Luxembourg

### CHARLOTTE

A l'occasion du retour de Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Leur visite officielle en France, une cérémonie eut lieu le 5 octobre 1963 vers 11.45 heures à l'aéroport de Luxembourg.

Un détachement de la garde grand-ducale avec drapeau et musique rendit les honneurs sur l'aire d'arrivée.

Leurs Altesses Royales furent accueillies à Leur descente d'avion par le Président du Gouvernement ff et par le Ministre des Transports. Elles furent saluées ensuite par les Chefs des missions diplomatiques établies à Luxembourg, par les membres du Gouvernement ainsi que par un certain nombre d'autres personnalités luxembourgeoises.

Leurs Altesses Royales, accompagnées du Chef du Corps de la garde, passèrent la troupe en revue.

Leurs Altesses Royales quittèrent ensuite l'aéroport vers 11.55 heures pour rentrer au Palais grand-ducal.

Le cortège qui était encadré d'une escorte motocycliste de la gendarmerie emprunta l'itinéraire suivant : Le Findel, route de Neudorf, montée de Clausen, rue de la Boucherie, rue du Marché-aux-Herbes, Palais grand-ducal.

## LUXEMBOURG, Mille ans d'imprégnation française

*Les pages qu'on va lire, et qui doivent beaucoup à « France-Luxembourg » de Marcel Noppeney, ont été écrites à l'occasion du Millénaire de Luxembourg et en hommage à l'amitié millénaire franco-luxembourgeoise consacrée en cette année par la visite à Paris de Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg.*

Lorsque, en août 1940, les nazis vinrent s'établir à Luxembourg, la première ordonnance publiée par celui qui allait devenir le Gauleiter du pays, interdisait l'usage du français, cette langue des « négroïdes abâtardis ». Tout emploi d'un vocable français, parlé ou écrit, fut prohibé et passible d'amende, sinon d'emprisonnement.

D'un coup d'éponge, d'un trait de plume, le futur Gauleiter, se flattait d'effacer ce qu'il appelait dédaigneusement le vernis d'une culture étrangère, française, « welsch ».

Certes, en apparence, et aux yeux d'un observateur superficiel, il pouvait bien s'agir d'un vernis. Les enseignes de nos magasins, les dénominations de nos sociétés, les avis mortuaires, les lettres de faire-part de naissance, fiançailles, mariage, nos formules de politesse et de salut, avaient beau être en français, la langue parlée dans toutes les couches de la population était bel et bien un idiome germanique, et dans nos journaux et à l'église, à de très rares exceptions près, l'allemand régnait en souverain absolu. Cependant, celui qui se penchait plus attentivement sur notre langue nationale était étonné d'y découvrir bien des termes empruntés au français, et même une structure syntaxique et une intonation qui, c'est le moins qu'on en puisse dire, dénote une influence française ou occidentale fortement marquée.

Quant à notre manière de vivre, de manger, de nous habiller, de nous comporter, elle contraste si violemment avec celle dont les nazis se faisaient les champions, que tout Allemand, en franchissant la frontière, se fait aisément reconnaître pour ce qu'il est, un étranger d'outre-Moselle. Mais, ce qui plus est, ce comportement extérieur est la manifestation, la traduction, le reflet d'une manière de sentir et de raisonner qui nous est particulière et qui nous distingue des Allemands beaucoup plus que des Français.

Toujours est-il que l'empreinte française était bien plus qu'un vernis, et peut-être les nazis eux-mêmes, en leur for intérieur, s'en rendaient-ils compte. Il

se peut qu'ils aient senti qu'en extirpant cette empreinte, ils parviendraient à détruire notre originalité nationale et, partant, notre patriotisme tout court, et à nous ramener « heim ins Reich », selon leur intention bien arrêtée.

En tout cas, que cette empreinte fût plus qu'un vernis, les Luxembourgeois en prirent conscience, eux, par la mesure même qui les frappait. L'interdiction de tout contact personnel et culturel avec la France, réduite au rôle de Grande Muette, faisait, en effet, naître en nous le sentiment d'une frustration, d'une absence, et d'une mutilation de notre âme et de nos traditions nationales.

Bref, le soi-disant vernis s'avérait empreinte profonde, imprégnation intime, voire partie intégrante de notre personnalité individuelle et nationale, telle qu'elle s'était peu à peu formée et dégagée au cours des siècles, pendant les mille ans de son existence ondoyante et diverse.

Même déjà avant sa naissance officielle, notre vieille terre avait subi, après César, une certaine imprégnation latine et, comprise dans le pays des Trévires, avait constitué le bastion le plus avancé de l'empire romain contre la ruée des Germains, bastion où le parler roman subsistait longtemps dans les régions viticoles et industrielles colonisées par les Romains . . . Malheureusement, la création de la Lotharingie allait aussi créer notre dualisme linguistique, car la ligne de partage des langues romane et germanique traverse précisément notre pays avant qu'il n'existât . . .

Il n'existe, en effet, que depuis 963 où Sigefroi acquiert le lieu dit « Lucilinburhuc », probablement ancien château fort gallo-romain, pour y fonder ce qui va devenir la forteresse et la ville de Luxembourg.

Descendant de Charlemagne, Sigefroi, comte de Mosellane, est peut-être par sa mère, arrière-petit-fils du roi de Francie occidentale Louis-le-Bègue. Bien que selon les usages les liens dynastiques se tissent par-dessus les frontières nationales, il est cependant

pour le moins significatif que la lignée de Sigefroi noue surtout des liens de famille avec des lignées françaises et qu'elle va d'ailleurs conférer au vocable de Luxembourg son plus grand éclat en France. Car c'est des successeurs de notre Sigefroi que tirent leur origine les familles illustres des Luxembourg-Ligny, des Luxembourg-Saint Pol, des Luxembourg-Brienne, etc., et, une princesse de Tingry-Luxembourg épousant Montmorency-Bouteville, maréchal de France, dit « le tapissier de Notre-Dame », ce dernier adopte le nom patronymique de sa femme et rendra avec ses descendants ce nom si glorieux que plutôt que celui de Marie de Medicis, il restera attaché au Palais et au Jardin du Luxembourg à Paris, ancien « hôtel de Luxembourg ».

Et, soit dit entre parenthèses et pour fermer la boucle, le Prince Félix qui en 1919 épousera notre Grande-Duchesse, descend en ligne droite de Henri IV dont un bisaïeul, François de Bourbon, avait épousé au 15<sup>e</sup> siècle Marie de Luxembourg, fille d'un Pierre de Luxembourg.

Mais revenons à Sigefroi et à sa dynastie. Son frère Adalberon devient évêque de Metz, son neveu archevêque de Reims et comme tel sacrera roi Hugues Capet, un de ses successeurs, Conrad I<sup>er</sup>, fondateur en 1083 de Altmunster, épousera selon une politique matrimoniale qui deviendra bientôt une tradition, une Française, Clémence de Poitiers.

En l'année 1136 la ligne masculine de Sigefroi s'éteint. Le comté de Luxembourg passant à Henri IV l'Aveugle, comte de Namur, de nouveaux éléments de civilisation romane pénètrent sur notre terre plus ou moins germanique. Ainsi, par exemple, grâce à Henri IV favorisant l'instruction publique, surtout dans les écoles abbatiales de St.-Hubert et de Notre-Dame, dite de Munster, où est enseigné le français à côté du thiois (l'allemand), c'est le caractère bilingue de notre enseignement qui se manifeste chez nous dès les temps les plus reculés.

Avec sa fille Ermesinde, l'influence wallonne et française ira encore en s'accroissant. Après ses années d'enfance passées en France, à la cour du Comte de Champagne, Ermesinde épouse en premières noces Thiébaud de Bar, prince de culture française, et, par un deuxième mariage, rattache à sa couronne le marquisat d'Arlon qui dès lors constituera, à côté du quartier germanique, le quartier wallon d'expression française. Aussi quand, à partir de 1236, elle accordera des lettres de franchise à Echternach, Thionville et Luxembourg, Ermesinde s'inspirera tout naturellement du mouvement d'émancipation communale tel qu'il s'est manifesté dans le droit dit de Beaumont.

Et, fait capital, le texte de la charte de Thionville, rédigé en français et non plus en latin, inaugure en quelque sorte la primauté officielle du français comme langue administrative du pays, primauté qui même a prévalu tout au long des occupations étrangères qui se sont succédé plus tard.

C'est encore en s'inspirant du régime royal institué en France par Saint Louis qu'Ermesinde organise et réorganise l'Administration du pays et qu'elle s'entoure d'une cour brillante et qu'elle favorise chez

nous le renouveau religieux qui, venu de France, se traduit dans le pays par la fondation de monastères et d'abbayes dont celle de Clairfontaine, domaine préféré d'Ermesinde, où elle sera d'ailleurs inhumée, selon ses derniers désirs.

A cette princesse, une des figures les plus nobles de notre histoire et commémorée dans le relief qui orne le Cercle Municipal, succéda son fils, Henri V dit le Blondel qui, épousant lui aussi une princesse française de Bar et prenant part aux croisades de Saint Louis en Egypte et en Tunisie, renforce encore les liens déjà devenus traditionnels avec la France. Le fait même de se croiser en fait foi, car les princes allemands boudaient les croisades d'alors, et n'y participèrent pas encore.

Son successeur, Henri VI, épouse lui aussi une princesse française, Béatrice d'Âvesnes. A la mort de son mari, c'est elle, une femme très cultivée, qui gouverne le comté de Luxembourg en attendant que son fils soit majeur. Ce fils est Henri VII. Né à Valenciennes, recevant une éducation des plus soignées à la Cour de la Reine de France, armé chevalier par le Roi Philippe-le-Bel, il devint en l'an 1308, roi d'Allemagne, Empereur Romain. Et ce n'est pas un des moindres paradoxes de l'histoire que de voir, sur le trône impérial, un monarque de formation française, « sans doute, comme dit un historien, le plus français des princes d'Empire », ou comme dit Ranke : « Ein Niederländer der aber seiner Nationalität nach als ein Franzose betrachtet werden müsse », s'exprimant presque exclusivement en français, allié par un traité formel au roi de France, assistant aux fêtes et aux mariages de la famille royale et jusqu'au sacre de ses rois . . .

Quant à la figure la plus populaire et la plus pittoresque de nos princes, ce Jean l'Aveugle, fils d'Henri, né à Luxembourg, sa résidence préférée, élevé à la Cour des rois de France, épousant en secondes noces Béatrice de Bourbon, petite-fille de France et sa fille Bonne épouse du futur roi de France et mère de Charles-le-Sage, se consultant régulièrement avec le roi de France, possédant à Paris une demeure dite « Hôtel de Béhaigne », participant à toutes les fêtes et à tous les tournois de la cour des Valois, mourant enfin à Crécy, aux côtés de la chevalerie française, pour la défense de la France, sa patrie d'adoption, quel symbole n'est-il pas devenu de l'attachement étroit de la Maison de Luxembourg à celle de France !

« Ah ! quoiqu'aveugle je n'ai mie oublié les chemins de France. » Ce mot de Jean l'Aveugle sonne comme une devise, devise que tous les francophiles, depuis, ont inscrite à leur bannière.

Brave guerrier s'il en fut, un des derniers preux et chevaliers sans peur et sans reproche, portant les armes sur tous les champs de bataille, Jean l'Aveugle ne fut pas pour autant un vulgaire condottiere. Il avait le goût sinon le flair de s'attacher comme secrétaire un des plus réputés poètes et musiciens de son temps, Guillaume de Machault, qui, témoin des équipées et prouesses de son maître, a chanté ses éloges en des vers dithyrambiques que je me permets de citer :

« Cel Behaigne dont je vous conte,  
N'eut pareil, duc, ni roi ni comte,  
Ni depuis le temps de Charlemaine  
Ne fut homme, c'est chose certaine,  
Qui fut en tous cas plus parfait,  
En honneur, en dit, ni en fait ».

Et le plus grand chroniqueur d'alors, Froissart, attaché à la Cour de Brabant, n'est pas moins prodigue de louanges :

« Li bons rois que je nomme chi  
C'est cils qui remest à Créchy,  
Qui tant fu large et courtois  
Que de Prusse jusqu'en Artois  
Non, jusqu'en Constantinople  
Ne eut plus large, ne plus noble. »

C'est encore à ce même Froissart, reporter des héroïques et derniers exploits de la chevalerie, que nous devons la page d'anthologie, le morceau épique, qui relate la mort glorieuse, le sacrifice volontaire que consent pour la France le vieux roi aveugle, attaché à ses compagnons pour être mené jusqu'à la ligne de bataille.

« Le vaillant et noble roi de Bohême, qui s'appelait messire Jean de Luxembourg, car il était fils de l'empereur Henri de Luxembourg, apprit par ses gens que la bataille était engagée; car quoiqu'il fût là en armes et en grand appareil guerrier, il n'y voyait goutte et était aveugle . . .

Alors le vaillant roi adressa à ses gens des paroles très valeureuses : « Seigneurs, vous êtes mes hommes, mes amis et mes compagnons. En cette présente journée je vous prie et vous requiers très expressément que vous me meniez assez avant pour que je puisse donner un coup d'épée. » Et ceux qui étaient auprès de lui, songeant à son honneur et à leur avancement, lui obéirent. Il y avait là, tenant son cheval par le frein, Le Moine de Basèle, qui jamais ne l'eût abandonné de son plein gré; et il en était de même de plusieurs bons chevaliers du comté de Luxembourg, tous présents à ses côtés. Si bien que, pour s'acquitter (de leur mission) et ne pas le perdre dans la presse, ils se lièrent tous ensemble par les freins de leurs chevaux; et ils placèrent le roi leur seigneur tout en avant, pour mieux satisfaire à son désir. Et ils marchèrent ainsi à l'ennemi.

Il est trop vrai que, sur une si grande armée et une telle foison de nobles chevaliers que le roi de France alignait, bien peu de grands faits d'armes furent accomplis, car la bataille commença tard, et les Français étaient très las et fourbus dès leur arrivée. Toutefois les hommes de cœur et les bons chevaliers, pour leur honneur, chevauchaient toujours en avant, et aimaient mieux mourir que de s'entendre reprocher une fuite honteuse. Il y avait là le comte d'Alençon, le comte de Blois, le comte de Flandre, le duc de Lorraine, le comte d'Harcourt, le comte de Saint-Pol, le comte de Namur, le comte d'Auxerre, le comte d'Aumale, le comte de Sancerre, le comte de Sarrebruck, et un nombre infini de comtes, barons et chevaliers. Il y avait là messire Charles de Bohême, qui se faisait appeler et signait déjà „roi d'Allemagne” et en portait les armes, qui vint en très belle ordonnance jusqu'à la bataille. Mais

quand il vit que l'affaire tournait mal pour eux, il s'en alla : je ne sais pas quelle route il prit.

Ce ne fut pas ainsi que se conduisit le bon roi son père, car il marcha si avant sus aux ennemis qu'il donna un coup d'épée, voire trois, voire quatre, et se battit avec une extrême vaillance. Et ainsi firent tous ceux qui l'escortèrent; et ils le servirent si bien et se jetèrent si avant sur les Anglais que tous y restèrent. Pas un seul n'en revint et on les trouva le lendemain, sur la place, autour du roi leur seigneur, leurs chevaux tous liés ensemble. »

Symbole touchant, le cœur de Jean l'Aveugle fut offert par son fils au couvent des Dominicaines de Montargis comme si ce cœur, qui de son vivant avait tant battu pour la France, devait y demeurer, tandis que ses restes furent déposés solennellement dans l'abbaye de Munster, la terre natale qu'il avait tant illustrée. Mais à l'image de sa vie errante, les ossements de ce prince ne connurent guère de repos, transportés çà et là, jusqu'à trouver, par une ironie cruelle du sort, un long repos dans une sépulture érigée par un Hohenzollern à Castel sur la Sarre, avant de retourner enfin, après la dernière guerre, en sa bonne ville de Luxembourg, où il a trouvé sa place dans la crypte de la cathédrale.

Dans la page citée de Froissart, celui-ci parle avec une nuance de désapprobation de Charles, préférant se retirer plutôt que d'imiter l'exemple de son père. C'est le point de vue d'un chroniqueur, ébloui par les fastes et les faits d'armes de la chevalerie à son déclin, mais aveugle pour les temps modernes qui s'annonçaient et qui poussaient les princes plus éclairés à substituer à la force brutale des armes la négociation diplomatique et à l'épopée guerrière l'œuvre de la paix et de la civilisation. Car Charles IV, le plus lettré et le plus sage de nos empereurs, tout imbu de culture française grâce à ses études faites à l'université de Paris, grâce à ses longs séjours en France, grâce à son épouse Blanche de Valois, fera de Prague le Paris de l'est avec ses monuments dus au génie d'architectes français et avec son université créée sur le modèle même de l'université de Paris, alors à l'apogée de son rayonnement spirituel.

Mais, et voici le revers de la médaille, Charles IV, trop occupé par les affaires de l'Empire, négligea fort son comté de Luxembourg. Aussi, pour se racheter en quelque sorte de son indifférence à l'égard de Luxembourg, il l'érigea en duché et en céda le gouvernement à son frère Wenceslas I<sup>er</sup>. Celui-ci, mari de la fille aînée du duc de Brabant, fit de la cour de Brabant à Bruxelles un centre des arts et des lettres, le rendez-vous des poètes dont il devint le mécène et même l'émule. Car « le gentil duc », comme on l'appelait pour ses manières courtoises, composa lui aussi ballades, rondeaux et virelais que Froissart a insérés dans son roman « Meliador », de sorte qu'avec un peu de fatuité notre littérature d'expression française peut se vanter de tenir de ce prince-trouvère ses lettres de noblesse et son lointain patronage. Voici d'ailleurs un échantillon de cette poésie qui respire l'air de ce temps, avec sa grâce un peu mièvre, sa galanterie et sa préciosité :



Je ne sçai voir le quelz eut plus d'anoi  
 En ce monde, ou Narcissus ou moy;  
 Car Narcissus si mourut pour amer  
 Dont li couvint sa douleur definer,  
 Et je languis pour ce que ne voi mie  
 Celle qui est et ma dame et m'amie.  
 Narcissus aussi veoit devant soi  
 L'ombre de li, dont il disoit, je croi :  
 « que cesti ci me voelle conforter ».  
 Tel joie avait adont en son penser,  
 Dont je n'ai point, car trop m'est eslongie  
 Celle qui est et ma dame et m'amie.  
 Or soufferrai tant quanque je reçoï  
 Pour bien amer loyaument et en foy  
 Car amours poet trestout gerredonner  
 Dont ne verrai jamais pour oublier  
 Comment que soie ne tant que soit en vie  
 Celle qui est et ma dame et m'Amie.

Que dire de son successeur, ce Wenceslas II le Fainéant, sinon que, criblé de dettes, il ne cessait d'engager des territoires du pays et qu'il était trop porté sur le vin, au point qu'un jour, invité à la table du roi de France, il ne pouvait s'y rendre, cuvant son vin en un sommeil de plomb, selon ses habitudes, comme dirent en riant ses compagnons ?

Aussi, mal gouverné, de plus en plus hypothéqué, notre pays ne tardera pas, une vingtaine d'années plus tard, à tomber sous la coupe des étrangers . . .

Ce qui ainsi ressort de notre histoire, tant qu'elle se confondait et s'identifiait avec notre dynastie régnante, c'est la permanence de nos relations étroites avec la France ou la Belgique, ce sont les affinités profondes avec ces pays dont la culture, les mœurs, l'administration, ont séduit et imprégné pour toujours les nobles et les bourgeois d'alors. De haut en bas la langue française et la civilisation française avaient profondément pénétré dans le pays et dans la population du duché dont d'ailleurs la plus grande étendue recouvrait des quartiers entiers d'expression française ou wallonne.

Or, ces affinités seront-elles assez fortes pour résister et survivre aux multiples occupations étrangères que devait subir notre pays, tombé, après un jeu compliqué d'héritages et d'hypothèques, entre les mains des Bourguignons, des Espagnols, de la France, de l'Espagne, de la Hollande, de la Confédération Germanique, avant de recouvrer, au 19<sup>e</sup> siècle, son indépendance et sa dynastie propre ?

En effet, à partir de la prise de Luxembourg en 1443 par le duc de Bourgogne, notre pays, surtout en raison de sa forteresse, bastion sur la frontière de l'Allemagne et de la France, devient l'enjeu des luttes entre les puissances qui s'installèrent à tour de rôle sur notre territoire. Mais malgré tout, et en dépit de ces changements de régime et en dépit de notre déchéance au rang d'une province parmi d'autres, l'empreinte française ne s'effaçait pas pour autant. Loin de là.

La domination bourguignonne, si elle inaugure 4 siècles de domination étrangère, n'en constitue pas moins un des facteurs lointains mais essentiels de notre particularisme. Le pays fut organisé et administré selon l'exemple de la monarchie française et resta tel jusqu'à la Révolution française. Mais le

moment capital fut l'introduction officielle du français comme langue administrative du pays entier, donc aussi du quartier dit germanique. Et, depuis lors, pendant tous les siècles d'occupation étrangère, ce fut en français que nos organes gouvernementaux correspondaient non seulement avec le gouvernement central à Bruxelles, mais même avec celui de Vienne. La conséquence directe et naturelle en fut que nos intellectuels, appelés à exercer un jour des fonctions officielles, fréquentaient assidûment les universités françaises. Seule l'église, dans les parties germaniques, maintenait l'usage de l'allemand. Et voilà de nouveau affirmé et confirmé ce bilinguisme qui, devenu tradition inébranlable, représente, face aux Allemands, le trait le plus manifeste et le signe le plus distinctif de notre originalité et de notre situation politique.

Autre conséquence, mais bien lointaine, la Bourgogne, en forgeant une nouvelle Lotharingie, zone intermédiaire entre la France et la Germanie, a peut-être mis les pays du futur Benelux en mesure de réclamer un jour et d'obtenir leur indépendance respective . . . Mais ceci, comme dit Kipling, est une autre histoire.

Il reste que depuis l'occupation bourguignonne, c'est un des paradoxes de notre histoire que notre pays, même amputé de ses territoires francophones de Thionville, Marville, Carignan, même devenue politiquement terre allemande, n'a pas cessé de cultiver le français, enseigné par les Jésuites et les religieux venus de France, et que ceux, qui tenaient une plume, se sont servis de préférence du français pour exprimer leur pensée.

Même les différentes prises de Luxembourg par les troupes françaises n'ont pu refroidir nos sympathies qui, il est vrai, tenaient plutôt du sentiment sinon de l'intérêt, que de considérations politiques. Car, tout en conservant son particularisme ethnique et un semblant d'autonomie provinciale, politiquement nous n'existions plus.

Certes, le régime français, absolutiste et centralisateur, introduit après la prise de Luxembourg par Créquï et Vauban, avait d'abord provoqué un certain mécontentement. Mais l'ordre et la sécurité que faisait régner l'intendant Mahieu et surtout l'aisance croissante due aux travaux de fortifications entrepris selon les conceptions françaises de Vauban, ne tardèrent pas à réconcilier avec le régime français une population plus sensible aux avantages matériels qu'aux changements politiques. Aussi, quand le 21 mai 1687 Louis XIV, avec une suite brillante où figuraient e. a. le Dauphin, Madame de Maintenon et Racine, vint visiter sa nouvelle conquête, il reçut un accueil des plus chaleureux.

Et le Roi-Soleil n'était pas un ingrat. Pour effacer le souvenir douloureux du siège, il fit reconstruire les bâtiments endommagés, surtout l'église des Dominicains, aujourd'hui l'église Saint-Michel, il fit agrandir le collège des Jésuites, l'actuel Athénée, il fit libéralement des dons d'argent, bref il combla de bienfaits la ville et le pays. Et c'est surtout grâce aux privilèges qu'il leur accordait généreusement que beaucoup de familles françaises alors vinrent s'implanter dans le pays pour y développer l'écono-

mie qui, fécondée par le libre commerce avec une France prospère, prit un essor considérable et accrut ainsi l'aisance du pays entier qui en avait rudement besoin, à en juger par le fait suivant :

« Comme Louis XIV, raconte un historien (Blanchart), était accoutumé d'être servi dans les lieux où il entrait pour la première fois d'un mets dont il n'avait pas encore goûté, on lui présenta à Luxembourg un plat de lentilles qu'il n'avait encore jamais mangé. » Vous pensez bien, un plat de lentilles, un plat de pauvre !

Retombé sous la domination des Habsbourg, le Luxembourg continue néanmoins de considérer la France comme son pôle d'attraction intellectuelle et sentimentale.

Ceci du reste n'a rien d'étonnant au 18<sup>e</sup> siècle, en ce siècle des Lumières, où, avec l'historien Louis Réau, on peut vraiment parler d'une Europe française, tant l'éclat spirituel de la France rayonne, jusqu'en Russie où la Grande Catherine converse en français avec ses ministres et comble de libéralités son ami Diderot, jusqu'à la cour de Prusse où l'Académie de Berlin est présidée par un Français et où Frédéric II, écrivain français, rivalise avec Voltaire en taquinant la Muse (en français, s'entend).

Comment le monde intellectuel luxembourgeois aurait-il échappé à cette puissance d'aimantation, à ce rayonnement ? Aussi est-ce en français qu'écrivent les Pierret, auteur d'un « Essai de l'Histoire de Luxembourg », les Bertholet, les de Feller, aussi est-ce en français que sont imprimés chez nous des journaux lus à travers toute l'Europe, « La Clef du Cabinet des Princes » ou le « Journal historique et littéraire ». Un bénédictin français dessine les plans de l'abbaye d'Echternach (Léopold Durand), un Redouté, un Fresez, un Liez introduisent chez nous la peinture, sans parler des Bosch, des Cassal, des Marchand, des Servais qui jettent les fondements de nos industries nationales.

Il n'est pas jusqu'aux couches dites populaires qui ne partagent ce penchant qui incline notre pays vers l'ouest. Du moins à en croire le témoignage d'un aumônier de l'armée du duc de Brunswick qui en 1792 traversait notre pays et qu'accompagnait Goethe. Cet aumônier note, en effet, avec étonnement, que « les habitants de cette contrée, quoique sujets de l'empereur (autrichien), avaient des sentiments francophiles („neufränkisch“) . . . »

Que ces sentiments se soient quelque peu atténués à l'arrivée des troupes révolutionnaires en 1795, on le comprend sans peine, quand on pense au bouleversement radical, accompli par un régime qui fit table rase des anciennes institutions et traditions, et cela sans transition, sans ménagement. Cette métamorphose brutale, imposée à un pays encore figé dans l'armature féodale et dynastique ne pouvait pas se faire sans heurt et sans malentendu. Et, de fait, il y eut ce fameux « Klöppelkriech » (la guerre des gourdins) que les nazis d'ailleurs ne s'étaient pas fait faute d'interpréter comme un sursaut patriotique de notre âme germanique contre l'envahisseur étranger.

Ce n'est pas ici le lieu ni mon propos de rouvrir le débat sur cette affaire dont le moins qu'on puisse

dire, c'est que nos paysans, comme les paysans belges, se sont soulevés plutôt au nom de la religion persécutée et en signe de protestation contre les charges fiscales et contre l'enrôlement militaire de leurs fils, que par nationalisme ou par patriotisme. De tels sentiments ne pouvaient pas alors animer nos ancêtres, soumis depuis des siècles à des dynasties étrangères, et même si leur soulèvement — héroïque et admirable en soi — se teintait d'un certain loyalisme vis-à-vis de la dynastie précédente, l'Autriche en l'occurrence, ils ont dû à juste titre passer pour de vrais rebelles, puisque l'Autriche avait bel et bien cédé le Luxembourg à la République française par le traité de Campo Formio.

Quant à l'époque impériale, on sait quel enthousiasme avait soulevé à Luxembourg la visite de Napoléon et avec quelle ferveur le culte du grand Corse sous forme d'une imagerie populaire fort répandue s'est maintenu parmi les grognards revenus des champs de neige de Russie et parmi toute la population. Le prestige de Napoléon a fait oublier à la fois le terrible tribut de sang qu'il avait demandé à notre département des Forêts (sur 14 000 soldats 6 000 seulement étaient revenus) et aussi la rigueur avec laquelle il avait muselé l'opinion et la presse d'alors. Aux yeux des foules, éblouies par ses victoires éclatantes, Napoléon était un fils du peuple parvenu aux plus hautes destinées et aussi le fils de la Révolution, l'incarnation des conquêtes idéologiques de la Révolution qu'il répandait et enracinait partout où il passait.

Aussi notre pays doit-il à cette France républicaine et puis impériale la texture même dans laquelle il vit encore aujourd'hui, texture administrative, parlementaire, juridique. Il lui doit en outre le difficile apprentissage de la liberté et des libertés politiques dont il se réclame encore aujourd'hui, de même qu'il lui doit l'usage persévérant du français comme langue administrative et comme instrument de culture.

Or, cette imprégnation française allait être contrecarrée au 19<sup>e</sup> siècle, par une véritable politique de germanisation. Et cela surtout après 1830, depuis le soulèvement des Belges contre le joug hollandais où notre population avait spontanément fait cause commune avec leurs frères belges, du moins la population du plat pays qui échappait à la surveillance de la garnison prussienne avec laquelle d'ailleurs les bourgeois ne cessaient de vivre en de bien mauvais termes.

Inaugurée par Guillaume I<sup>er</sup>, nommé Grand-Duc d'un Luxembourg encore une fois rapetissé, cette politique de germanisation se poursuivit dans le cadre de la Confédération germanique et plus tard dans celui du Zollverein — Union douanière — où le Luxembourg trouvait « une source féconde de revenus pour nos finances » (Margue).

Et pourtant nos sympathies, ouvertes ou latentes, pour la France et l'ouest, résistaient et faisaient front à l'emprise allemande.

L'œuvre des agents de la germanisation, du Hessois Hassenpflug et du Nassovien Stiff, ne tarda pas à être stigmatisée par le dicton cinglant : « Hassenpflug und Stiff, sie haben das ganze Land vergiftet. »

Et quand en 1840, notre vin de Moselle ne fut qu'un âpre verjus, nos vigneron, par dérision et par haine du Prussien, donnèrent sarcastiquement à ce vin imbuvable le sobriquet de : Hassenpflug.

Aussi, pour se réconcilier les Luxembourgeois, Guillaume II s'empressa de chasser ce Hassenpflug et, dans son discours du trône à Luxembourg, se servit à nouveau du français, soulignant ainsi publiquement le retour au passé, à la tradition . . .

Et l'on devine pourquoi, en 1867, quand la question luxembourgeoise faillit provoquer la guerre entre Bismarck et Napoléon III, notre aversion contre la Prusse se traduisit dans le refrain fameux d'un de nos chants nationaux : « Mir wölle jo keng Preise gin. »

Il y eut même, paraît-il, des pétitions adressées à Guillaume III et conçues comme suit : « Si la situation européenne l'exigeait et que l'indépendance du pays ne pût être maintenue, vous pouvez, Sire, accéder au désir de la France. Nos sympathies, nos mœurs, nos traditions, notre sentiment énergique d'égalité nous attirent vers la France. Et ces sentiments, le pays les partage. »

Il ne faudrait pas, je pense, interpréter ce texte comme contraire à notre ferme volonté de conserver nos droits de souveraineté. Mais, placé devant l'alternative de choisir entre la France et la Prusse, le pays n'aurait pas hésité à opter pour la France, plus proche de son cœur. Du reste la guerre de 1870 offrit à notre pays une nouvelle occasion de manifester cette préférence. Bien que le Luxembourg, lié par ses engagements, fût tenu d'observer une stricte neutralité, « il fallut contenir, dit un historien (G. Wampach), les sympathies populaires qui allaient vers la France », et qui, naturellement, provoquaient la rage des Prussiens, au point que, le 17 août 1870, la *Volkszeitung* de Trèves s'en prit violemment à « ce maudit nid », « dieses verdammte Nest » qu'était Luxembourg, et aux Luxembourgeois, « ces demi-barbares qui voudraient nommer les zouaves et les turcos leurs amis et leurs frères » (cité chez Majerus).

Malheureusement, après 1871, la France vaincue, humiliée, dut baisser pavillon devant un Empire allemand dont le prestige ne cessait de croître. Notre commerce, notre industrie, notre agriculture, notre viticulture, toute notre vie économique s'intégrait presque entièrement dans celle de l'Allemagne. La dynastie régnante, bien que jalouse de notre indépendance politique et de notre prospérité, ne pouvait renier ses origines allemandes. Et peu à peu le visage de la France, lointaine, déchu de son rang de grande nation, menaçait de s'estomper. Le décalage d'une heure de la journée — nous vivions à l'heure allemande — symbolisait en quelque sorte cette coupure, cette rupture avec la France.

L'essor prodigieux de l'industrie et du commerce allemands, le culte de l'honneur militaire, enfin sa puissance qui semblait promettre à l'empire l'hégémonie de l'Europe, tout cela frappait de stupeur et d'admiration. A côté, la France, rongée par son frein, cachant sa rancune, paraissait s'abandonner à ce qu'on appellera la belle époque, à la résignation d'un peuple fatigué, au sourire désabusé d'un Anatole

France. Et ce qui pis est, aux yeux de larges couches de notre population et surtout aux yeux du clergé, effrayé par la déchristianisation des masses françaises et par les mœurs soi-disant dévergondées, la France était devenue une nation dépravée, objet de mépris ou de pitié condescendante.

Est-ce à dire que nous eussions oublié les chemins de France ? Certes que non. Pour les ouvrages d'art, les seuls que nous possédions, nous avons fait appel à des artistes français : Pèdre pour le monument d'Amélie dans le parc dessiné par le paysagiste André, Mercié pour la statue équestre de Guillaume II, Séjourné pour le pont Adolphe. Pour se perfectionner dans leur métier bon nombre d'artisans accomplissaient leur tour de France. D'aucuns s'y établissaient pour de bon et vivaient comme « le bon Dieu en France », les autres, de retour au pays, gardaient fidèlement le souvenir sinon la nostalgie de leur séjour français. Ces « revenants », fiers d'émailer et de truffer leur parler de locutions françaises et d'entonner à tout bout de champ des chansons populaires françaises passaient un peu pour des drôles, des originaux, à l'image du Coseng Ficelle, immortalisé par Dicks, ou de la Joffer Marie-Madeleine, imaginée par Imdahl.

Dans le pays même, l'esprit de vieille tradition veillait et s'apprêtait à faire face au danger de germanisation qui menaçait de transformer notre caractère national. Les milieux libéraux affichaient ouvertement leurs sentiments francophiles, se retrouvant dans les cafés aux enseignes éloquentes, Grand Café, Café de Paris, Café Français, brandissant des journaux français et entonnant la Marseillaise à tout propos, se piquant d'esprit frondeur et d'esprit tout court comme les Français. L'année 1905 vit même la constitution de comités qui se proposaient comme objectif la propagation de la langue et de la littérature française : l'Alliance française était née. C'était en quelque sorte la prise de conscience d'une génération qui proclamera hautement notre parenté spirituelle avec la France. Dès 1907 cette levée d'armes fut illustrée par une victoire éclatante : la publication du « Prince Avril », recueil de poèmes français de Marcel Noppeney. Et depuis, la littérature d'expression française exerça une influence agissante, devenue encore plus décisive, grâce à la Société des écrivains luxembourgeois d'expression française, créée en 1933.

Ainsi se réalisa ce qu'on a pu nommer le miracle luxembourgeois, un miracle à trois stades ou un triptyque à trois volets, tel que l'a présenté Joseph Hansen, un des pionniers de la propagation sinon de la propagation française chez nous :

« Ce qu'on appelle le „miracle luxembourgeois”, ce n'est pas, dans la pensée de ceux qui emploient ce terme, le fait de voir la petite enclave que forme le Grand-Duché entre la France, la Belgique et l'Allemagne, maintenir la foi dans ses destinées en dépit de toutes les sujétions qui lui furent imposées à travers les siècles, et conserver, en passant de main en main, la forte individualité nationale, l'originalité caractéristique de notre manière d'être et de notre culture, originalité qui fut toujours considérée comme le fondement de notre droit à l'autonomie.



Ce qui constitue pour le Comte de Fels (dans un livre intitulé : Pour l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg, 1924) un phénomène infiniment plus touchant et plus prodigieux, c'est qu'un petit pays comme le Luxembourg, ancienne province des Pays-Bas autrichiens, affilié de force par le traité de Vienne à la Confédération Germanique — qui, de 1815 à 1867, maintenait une garnison à Luxembourg —, placé par la Convention douanière de 1840 et la Convention ferroviaire de Francfort (1871) dans la sphère d'influence de l'Empire allemand à l'apogée de son prestige et de sa force, n'ait cessé de tenir la France pour une seconde patrie, d'envoyer fidèlement à Paris ses étudiants et ses émigrants et que cette amitié se soit affirmée avec éclat dans l'épreuve sanglante et décisive de la première guerre mondiale. Mais le vrai « miracle luxembourgeois », je le constate plutôt dans le fait qu'en dépit de toutes les influences contraires, en dépit de la cession à la Belgique, en 1839, de la partie du Luxembourg qu'on appelait le „quartier wallon”, d'un démembrement, par conséquent, qui n'a laissé au Luxembourg que le territoire où l'on parle un idiome germanique, en dépit de trois quarts de siècle d'union douanière avec l'Allemagne et de l'inexorable déterminisme des lois économiques, en dépit de l'infiltration germanique, sans cesse grandissante, et des nécessités électorales qui amenaient les journaux politiques, soucieux d'atteindre les masses, à adopter la langue allemande, le français s'est maintenu dans ce curieux coin de terre non seulement comme langue officielle, administrative et parlementaire, mais encore comme un ferment actif, un levain énergique de notre vie intellectuelle. »

D'ailleurs, la guerre de 1914 mit brusquement fin à certaines illusions et sympathies à l'égard d'une nation qui (si elle avait largement contribué à notre bien-être matériel et à notre essor économique) mentait à ses promesses les plus formelles en portant atteinte à ce qui nous était le plus cher, notre pleine et entière autonomie. La brutale invasion des troupes allemandes, la violation manifeste de notre neutralité, dissipèrent toutes les méprises. (Le vieil homme d'Etat Paul Eyschen ne s'en releva pas, † 1915.) Toutes les couches de la population retrouvèrent leurs traditionnelles sympathies françaises. Malgré l'occupation allemande, des « comités de secours aux Français et Belges victimes de la guerre » virent le jour et se dépensèrent sans compter. Les prisonniers français et alliés traversant le pays furent comblés de dons et de vivres. Et je me souviens que, malgré les efforts de séduction déployés par les soldats allemands, tout petits bambins nous avions instinctivement et violemment pris parti pour les poilus, ces lointains soldats inconnus mais auréolés d'une gloire mystérieuse. Et voici comment J.-P. Erpelding, romancier de langue allemande, décrit les sentiments qu'éprouvaient chez nous les paysans au moment où l'invasion allemande battait son plein :

« Des vapeurs de la bière et de la fumée de tabac, qui flottaient dans le cabaret, surgissait l'image de la grande Nation. Si profond était l'amour de la France qu'il avait poussé ses racines dans ce coin le plus stérile du pays et qu'il s'épanouissait, pareil

à une herbe âpre et dure . . . Plus d'un paysan qui s'était détourné de la France, parce qu'on la lui avait représentée comme la France impie, lui demandait pardon au fond de son cœur du tort qu'il lui avait fait. Voilà les sentiments qu'ils éprouvaient, lorsqu'ils voyaient passer ceux qui prétendaient venir pour les protéger contre les Français. Quelle ironie sanglante ! Dans des centaines de cabarets enfumés apparaissait ce jour-là la France, lointaine et resplendissante comme l'étoile de l'espérance, le pays auquel allait leur amour, sans qu'ils le connussent, parce que c'était le pays de la liberté et de la gloire . . . »

Quant aux trois mille volontaires — dont il ne revint qu'un tiers — qui se sont engagés dans les rangs des Français, leur sacrifice, renouvelant celui de Jean l'Aveugle, a scellé à jamais avec la France le pacte pour la défense de la liberté.

Il n'y eut guère, que je sache, des volontaires luxembourgeois dans les armées allemandes, sauf quelques traîtres en 1942. Et les enrôlés de force, s'ils ne désertaient pas pour rejoindre les maquis de France et de Belgique ou les armées alliées, n'acceptèrent de porter un uniforme abhorré que pour épargner à leurs familles des représailles inhumaines. Et aucun d'eux, symptôme significatif, n'a été envoyé sur le front de France, et pour cause !

Mais ce passé est trop proche pour que je m'étende encore davantage sur des faits historiques auxquels mon sujet m'a forcé de recourir pour démontrer cette longue et constante imprégnation française que notre pays, pendant mille ans, a subie sinon sollicitée.

Si nous tenons tant à faire valoir cette imprégnation, ce n'est toutefois point pour favoriser un rattachement quelconque, politique en l'espèce, à la France comme l'ont souhaité quelques esprits exaltés dans l'effervescence des journées de novembre 1918.

Mais cette imprégnation française, nous la considérons comme un élément essentiel de notre originalité ethnique et de notre particularisme national, et c'est à ce titre que nous la défendons et que nous nous en prévalons. Elle est le résultat d'un long passé historique dont nous sommes tributaires, elle est encore et surtout, sur le plan humain, économique et intellectuel, une nécessité vitale.

L'homme luxembourgeois est une composante, obtenue d'abord par son caractère ethnique produit sur notre territoire, ensuite par des éléments dus à une influence allemande et à une influence française. Victime, ou si vous voulez, bénéficiaire, de cet antagonisme franco-allemand, le Luxembourgeois ne peut s'y soustraire sans renoncer à des apports fondamentaux indispensables.

Car nous ne possédons pas, à l'instar des grandes nations, un caractère ethnique fortement accentué, ni surtout une riche civilisation propre dont nous pourrions faire notre aliment spirituel. L'autarcie, de quelque ordre que ce soit, est chez nous une utopie, un non-sens. L'élargissement de notre horizon est une « *conditio sine qua non* » de notre existence. Et, pour m'en tenir au seul horizon intellectuel,



l'ouverture vers la France est en quelque sorte une nécessité nationale. Et cela pour plusieurs raisons majeures.

D'abord pour faire contre-poids à l'influence germanique, qui, trop poussée, risquerait de rompre l'équilibre même de notre personnalité individuelle et nationale. Ensuite pour enrichir notre individualité et par là-même notre patrimoine culturel. Enfin pour défendre notre indépendance qui se trouverait compromise par une orientation exclusive vers l'Allemagne qui, comme à plusieurs reprises déjà, en prendrait prétexte pour nous annexer en nous cueillant comme un beau fruit mûr . . .

Pour parer à ces menaces, le recours à la langue française est plus qu'un snobisme de fransquillons dont certains trouvent à sourire et à redire, c'est un premier et impérieux devoir.

Déjà à elles seules, des raisons pratiques justifiaient la connaissance du français, « organe essentiel de notre vie économique ». S'il est vrai que tout homme possédant deux langues en vaut deux, cela s'avère encore davantage pour les Luxembourgeois, contraints, de par leur situation, à nouer des relations commerciales et industrielles avec la Belgique et la France, voire même à s'expatrier et à essaïmer à l'étranger pour y occuper des postes et se créer des situations. Et que dans l'état actuel de l'Europe appelée à s'unir, connaître le français et l'allemand constitue une rentable prime au départ, c'est l'évidence même.

Mais plus encore qu'un gagne-pain, commodité pratique sinon lucrative, le français, surtout pour nos intellectuels, est un fruit de culture qui, si nous en étions privés, nous priverait du coup d'une exceptionnelle chance de formation. Les qualités de clarté et de logique, de netteté et de concision, de subtilité et d'élégance qu'on prête à la langue française, voilà des vertus éducatives et intellectuelles qui, tout en enrichissant notre langage de naissance, fortifient et aiguïsent notre manière de penser et de sentir. Et pour stimuler et féconder notre esprit et le meubler de valeurs culturelles, quelle mine inépuisable nous offre la plus riche, la plus somptueuse, la plus diverse, la plus sociale des littératures !

Vraiment, retrancher le français de notre formation, ce serait consentir à une déchéance matérielle et spirituelle et en même temps à « une mutilation de notre passé, à un reniement de nos traditions, à une véritable aliénation de nous-mêmes » (Hansen).

Aussi, je pense, la place éminente accordée dans notre enseignement au français et à la civilisation française, le culte du livre et du journal français, le séjour de nos étudiants en France et en Belgique, personne n'en met en doute l'opportunité et la nécessité.

Mais que le français, dans un pays où tous s'expriment en luxembourgeois, ait pu devenir un moyen d'expression littéraire, voilà un paradoxe, ou du moins un phénomène étrange qui est bien de nature à surprendre les étrangers. En effet, trois langues se disputent la plume de nos écrivains. Et, soit hasard, soit inclination, ils optent tantôt pour le

luxembourgeois, tantôt pour l'allemand, tantôt pour le français. Il peut sembler naturel que nos intellectuels usent, dans leurs essais et leurs études, du français qui convient à tout homme cultivé. Cependant quand il s'agit de faire œuvre créatrice, d'écrire des romans ou des poèmes, c'est une autre paire de manches, car nos écrivains, s'ils choisissent le français, trouveront à surmonter bien des difficultés et à vaincre bien des inhibitions.

D'abord, selon une thèse chère à Nicolas Ries et que je suis près de partager, notre dualisme linguistique se greffe d'un dualisme psychologique qui, s'il développe nos facultés réceptives, comparatives et critiques, fait tarir nos facultés créatrices proprement dites. Ensuite, du fait d'être langue apprise et non parlée, le français risque d'entraver la traduction fidèle et spontanée de nos sensations, de nos pensées et de nos sentiments. Car, admirable instrument de l'esprit qui disserte, le français, malgré tout langue étrangère, se prête-t-il aussi à rendre les nuances intimes de notre vie intérieure ou la richesse variée du monde extérieur ? En d'autres termes nous est-il possible de faire vraiment œuvre originale dans une langue autre que notre langue nationale ?

On est d'abord tenté de répondre par la négative. Mais plus d'un exemple démontre qu'on ne sacrifie pas nécessairement sa personnalité en adoptant une langue étrangère comme véhicule de ses pensées et de ses sentiments. Sans remonter jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle où un Grimm et un d'Holbach rivalisent d'esprit avec les Diderot et les Voltaire, ne savons-nous pas que les plus grands écrivains belges d'expression française, Verhaeren et Maeterlinck, étaient originaires d'un milieu flamand, qu'un Rilke a donné des preuves de son génie poétique en français, qu'enfin des écrivains comme Jules Supervielle, Julien Green et d'autres, renonçant à leur langue maternelle, sont devenus d'authentiques auteurs français ?

Le secret de cette métamorphose, c'est un contact étroit avec la vie française, c'est une familiarité intime avec la langue et l'esprit français. Pour que cette osmose spirituelle se réalise chez nous, en Luxembourg, nos écrivains sont astreints à vivre dans un climat exclusivement français, à se nourrir de culture française, à respirer l'air français, au point que certains d'entre eux préfèrent habiter la France ou la Belgique et que d'autres se créent dans le pays une ambiance plus française que luxembourgeoise.

On comprendra dès lors la situation particulière, presque héroïque, de nos écrivains de langue française. Si ailleurs, en dehors des frontières françaises, au Canada, en Belgique wallonne, en Suisse romande, une littérature d'expression française germe sur un sol de langue française, en Luxembourg une telle littérature n'est guère création spontanée, mais l'effet d'une adhésion volontaire à une patrie spirituelle qui se superpose à la patrie de l'état civil. Elle est profession de foi, acte d'amour, témoignage d'amitié, peut-être la preuve la plus infaillible de notre attachement à la France, puisque pour un écrivain c'est l'engagement le plus téméraire. Sans audience en France, ou presque, sans grand public en Luxembourg, ne pouvant compter que sur les rangs clairsemés des intellectuels, nos écrivains français, outre

les difficultés inhérentes à l'acquisition de leur instrument d'expression, mènent un incessant combat contre eux-mêmes et le monde extérieur, réalisant le tour de force d'être, sur une terre d'idiome germanique, les pionniers de la pensée et de la civilisation françaises.

Aussi, ce qui importe dans cette littérature d'expression française, c'est moins sa valeur intrinsèque que son caractère de fidélité à l'amitié spirituelle qui nous unit à la France depuis nos origines. Comme les plantes se dirigent vers les rayons du soleil, nos écrivains français se tournent vers la France, tout en restant accrochés aux racines qui les ancrent dans la terre natale. Ils témoignent et prouvent que, selon

Noppeney, « le Luxembourg, comme la Belgique, comme la Suisse, comme le Canada, est partiellement de langue française . . . et que l'élite d'un peuple . . . fait d'elle le véhicule de sa pensée ». Sans renier leur fidélité et leur appartenance à leur nation d'origine, ils revendiquent l'honneur de se prononcer pour une annexion spirituelle de notre petit Luxembourg au vaste domaine français et à ce titre ils sont les premiers à proclamer, à maintenir et à continuer cette tradition d'imprégnation française qui, pendant mille ans, a si puissamment contribué à modeler nos mœurs, à asseoir nos institutions et à façonner notre âme, notre esprit et notre cœur.

Alphonse AREND